

A stylized map of the province of Ontario, rendered in a light blue color, is centered on a dark blue background. The map shows the outline of the province, including its major geographical features like the Great Lakes and the St. Lawrence River.

Programme économique fédéral pour l'Ontario

Remerciements

Un Programme économique fédéral pour l'Ontario est le point culminant des efforts de collaboration en vue de parvenir à une vision commune pour l'avenir de l'Ontario, efforts dirigés par le Mowat Centre et le partenaire de recherche, l'Institut des politiques du Nord, et auxquels ont participé plus d'une douzaine d'intervenants associés ainsi que de nombreux experts régionaux et dirigeants industriels de tous les coins de la province. Ce qui unit les gens de ce groupe varié est la croyance qu'un Ontario fort et prospère est dans l'intérêt de chaque Canadien.

Partenaire de recherche

Institut des politiques du Nord

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et à Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socio-économiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Partenaires intervenants

- » Association des municipalités de l'Ontario
- » Collèges Ontario
- » FilmOntario
- » Futurpreneur Canada
- » Association canadienne de la technologie de l'information
- » Institute for Competiveness and Prosperity
- » Life Sciences Ontario
- » Chambre de commerce de l'Ontario
- » Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants
- » Fédération des centres d'accueil indiens de l'Ontario
- » Ontario Home Care Association
- » Ontario Nonprofit Network
- » Association de camionnage de l'Ontario
- » Association de l'industrie touristique de l'Ontario

Partenaire de consultation

Build Strong Cities

Build Strong Cities (BSC) habilite les collectivités, les gouvernements locaux et les agents de développement économique, afin qu'ils matérialisent la croissance durable. BSC offre du développement économique communautaire personnalisé, ainsi que des stratégies de marketing et d'image de marque spécifiquement conçues pour attirer de l'investissement direct étranger ainsi que pour développer le tourisme et la main-d'œuvre.

Rapport rédigé par

Nevena Dragicevic

Associée pour les politiques, Mowat Centre

Contenu

INTRODUCTION	1
1 AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ ET LE COMMERCE À L'AIDE DES INFRASTRUCTURES MODERNES	7
2 A) ÉLARGIR LA PARTICIPATION ET LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR TOUS LES ONTARIENS	13
B) AMÉLIORER LES OPPORTUNITÉS POUR LES AUTOCHTONES, PAR UNE ÉDUCATION ADAPTÉE ET DES PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES	19
3 ATTIRER LES TALENTS DU MONDE ET AIDER CEUX QUI VEULENT MIGRER VERS L'ONTARIO	25
4 RENFORCER L'INNOVATION ET LA PRODUCTIVITÉ PAR DES SOUTIENS COMMERCIAUX COORDONNÉS ET ÉLARGIS	30
5 FACILITER LES ÉCHANGES ET LES INVESTISSEMENTS AU CANADA ET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES INTERNATIONALES	36
6 RÉAGIR AUX OPPORTUNITÉS DES RÉGIONS ET DES GRAPPES, PAR DES STRATÉGIES CIBLÉES	42
CONCLUSION	47
OUVRAGES CITÉS	48

INTRODUCTION

Raisons pour lesquelles le Canada a besoin d'un programme économique fédéral pour l'Ontario

L'Ontario possède beaucoup des points forts essentiels à la réussite dans l'économie mondiale très concurrentielle. La province a plusieurs écosystèmes florissants et entreprises en démarrage, affiche le taux de scolarisation postsecondaire le plus élevé du monde et est la région la plus attrayante de l'Amérique du Nord pour l'investissement. Il est prévu que le réalignment des taux de change des monnaies canadienne et américaine permette de favoriser davantage la compétitivité du secteur manufacturier. L'Ontario est encore une fois positionnée pour être chef de file du pays en croissance économique.

Bien qu'elle ait longtemps servi de moteur économique du Canada, cette province a été secouée par les vents et les changements de courants qui agitent la nouvelle économie mondiale depuis 15 ans. La montée de nouveaux marchés, une population vieillissante, le changement climatique, l'urbanisation, les chocs macroéconomiques internationaux et une devise instable ont eu des répercussions inégales sur les régions et les industries de l'Ontario. Globalement, ces forces ont contribué à une productivité stable, à une faible croissance, à un taux de chômage supérieur à la moyenne et à un accroissement de la dette publique dans la province.

Près de 40 % de la population du Canada réside en Ontario, et l'apport de cette province au PIB est presque le double de celui du Québec ou de l'Alberta. Ce qui se produit en Ontario a de profonds effets sur le reste du pays. Comme les Canadiens se préparent pour une élection fédérale cette année, le sort économique de l'Ontario devraient se trouver au premier plan de chacun des partis politiques fédéraux.

Beaucoup des outils nécessaires pour relever les défis de l'Ontario se trouvent entre les mains des administrations fédérale, provinciale et municipales, des secteurs privés, sans but lucratif et autres. Toutefois, il y a un certain nombre de leviers politiques qui ne se trouvent qu'au gouvernement fédéral.

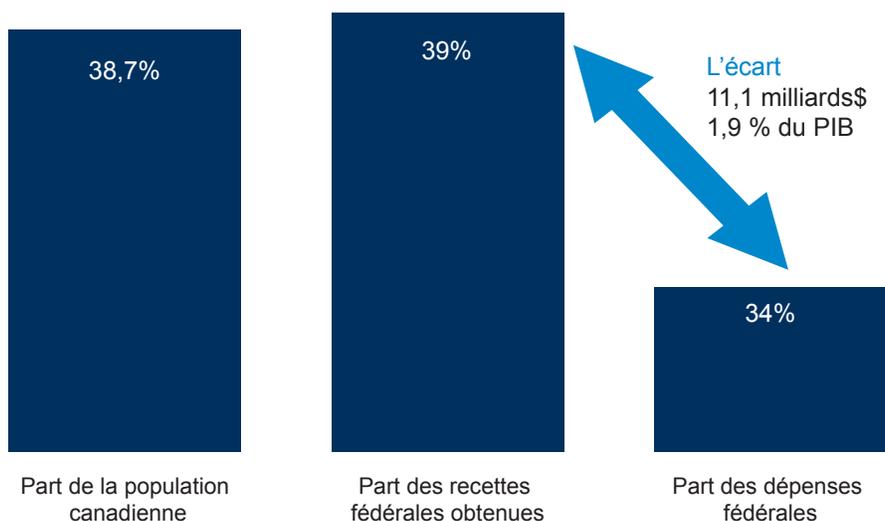
La structure du fédéralisme fiscal, par exemple, continue de détourner de l'Ontario des ressources à un moment où la capacité fiscale de la province et le PIB par habitant sont inférieurs à la moyenne nationale. Selon les chiffres disponibles les plus récents, les Ontariens passent au reste du Canada approximativement 11 milliards de dollars annuellement, ce qui équivaut à près de 2 % du PIB de la province.¹ Le fait que les transferts fiscaux du fédéral laissent l'Ontario dans un état pire et non meilleur est quelque chose que le gouvernement fédéral seul peut changer.

Case 1 : Un programme économique fédéral pour l'Ontario - Enjeux clés

- » Augmenter la productivité et le commerce à l'aide d'infrastructures modernes
- » Élargir la participation et les opportunités économiques pour tous les Ontariens
- » Attirer les talents du monde et aider ceux qui veulent migrer vers l'Ontario Strengthening innovation and productivity through coordinated and expanded business supports
- » Renforcer l'innovation et la productivité par des soutiens commerciaux coordonnés et amplifiés
- » Faciliter les échanges et les investissements au Canada et au-delà des frontières internationales
- » Réagir aux opportunités des régions et des grappes, par des stratégies ciblées

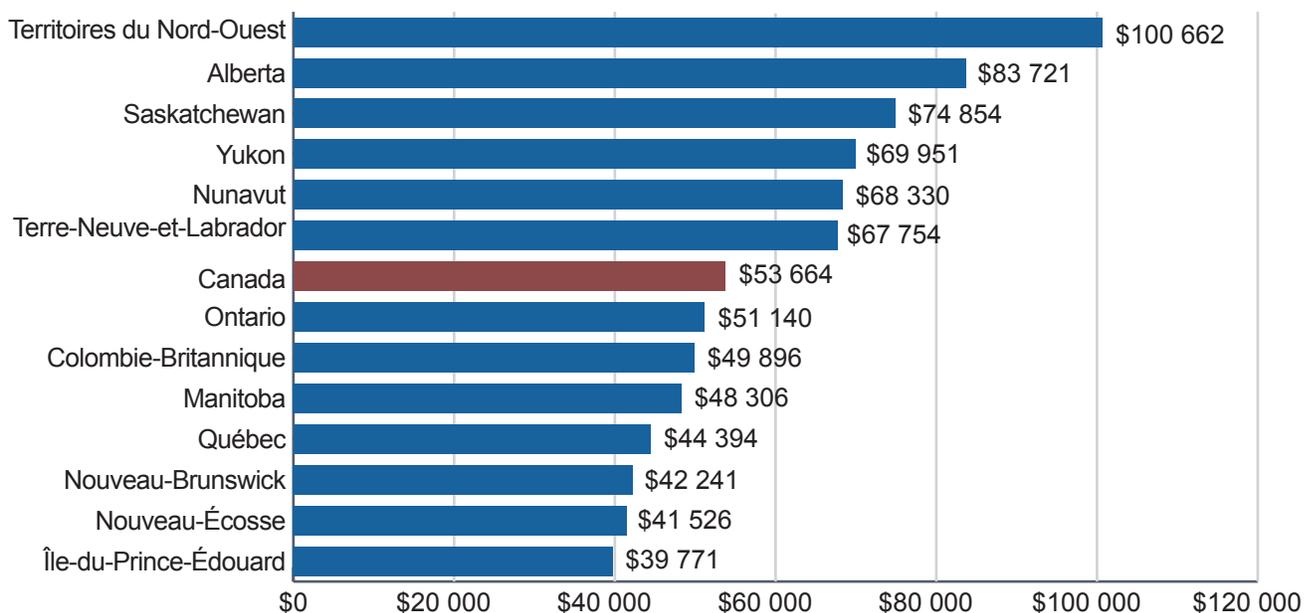
¹ Zon, Noah. 2013. *Filling the Gap: Measuring Ontario's Balance with the Federal Government*. Mowat Centre.

Figure 1 : Part de l'Ontario dans les dépenses et revenus fédéraux



Source: Zon, N. 2013. *Filling the Gap: Measuring Ontario's Balance with the Federation*. Mowat Centre.

Figure 2 : PIB par habitant, par province/territoire



Source : Statistique Canada, 2013.

Dans Un programme économique fédéral pour l'Ontario, l'accent est mis sur les outils et les domaines politiques grâce auxquels le gouvernement fédéral a le plus de moyens d'aider et de renforcer l'avenir économique de l'Ontario. Dans ce document sont déterminés clairement les problèmes et les opportunités face auxquels se trouve la province dans les six enjeux clés (Case 1); des recommandations politiques y sont proposées, qui devraient piloter la prospérité en Ontario et, par voie de conséquence, l'économie canadienne pour des années à venir.

Deux autres problèmes majeurs – l'atténuation du changement climatique et la durabilité du système de pension – sont actuellement dans l'incertitude, et ils ne se trouvent pas directement dans nos six enjeux clés. Le résultat de l'élection fédérale aura vraisemblablement un impact sur la façon d'aborder

ces défis importants aux niveaux provincial et national, par exemple, si les autorités vont de l'avant avec leur projet de Régime de retraite de la province de l'Ontario. Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file dans la lutte contre le changement climatique et le renforcement du système de sécurité du revenu de retraite. Il est essentiel de faire participer en ces matières l'Ontario, les autres provinces et les territoires.

Moteurs du changement et impacts sur l'économie de l'Ontario

Au cours de la dernière décennie, il y a eu un énorme changement structurel dans les économies du monde, du Canada et de l'Ontario. La prochaine décennie sera probablement marquée par d'autres changements structurels et perturbateurs. Les conséquences de ces forces mondiales supérieures sont bien connues :

- » inégalité croissante de revenu, stagnation salariale et hausse de la précarité de l'emploi, et cela représente maintenant presque le quart de tous les emplois en Ontario;²
- » croissance lente de la productivité en Ontario et au Canada, comparativement à celle de nos pairs au cours des 30 dernières années;³
- » déclin de la part des exportations mondiales, de 4,2 % en 2000, à 2,3 % en 2013;⁴
- » déclin frappant du secteur manufacturier, lequel a régressé de 30 % et de 300 000 emplois au cours de la dernière décennie.⁵

Les collectivités de la province ont ressenti ces impacts de diverses façons. Les villes de taille moyenne et dépendant fortement du secteur manufacturier (p. ex., London et Sarnia) ont été particulièrement et durement touchées. Bien que de nombreuses régions de l'Ontario aient eu une migration nette négative depuis les débuts des années 2000, le départ de personnes, surtout des jeunes, s'est traduit pas une pression exercée sur les collectivités du Nord.⁶ L'anxiété face à l'avenir est répandue – près de 60 % des Ontariens croient que dans 25 ans, la prochaine génération aura plus de mal que celle d'aujourd'hui.⁷

Ces changements ont également contribué à l'augmentation du fardeau de la dette publique au cours des dernières années. En 2015-2016, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario, à près de 40 %, sera supérieur de 13 % en points de pourcentage par rapport aux niveaux antérieurs à la récession.⁸ Le gouvernement provincial s'est engagé à éliminer son déficit d'ici 2017-2018 et a pris des mesures au regard de cet objectif, y compris ne pas toucher aux salaires du secteur public et limiter les dépenses en soins de santé. Toutefois, l'ampleur et le rythme du changement qui ont eu des répercussions sur les économies de l'Ontario et du Canada exigent une transformation des cadres de prestation des services publics. La demande croissante pour des services continuera d'ajouter aux pressions fiscales du gouvernement. Un partenaire fédéral engagé est un élément crucial pour résoudre ces problèmes.

Vers l'avenir – Nos recommandations

En dépit de ces difficultés, l'Ontario peut saisir d'énormes opportunités pendant cette période de restructuration économique mondiale et nationale. La province a beaucoup de points sur lesquels elle peut miser – une population bien éduquée, un milieu commercial concurrentiel, des villes sécuritaires

2 Commission du droit de l'Ontario. 2012. *Vulnerable Workers and Precarious Work*. Rapport final.

3 Ministère des Finances de l'Ontario 2014. Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario, Gouvernement de l'Ontario. Accès à <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/ltr/index.html>

4 Nations unies, UNCTADstat. <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx>

5 Oschinski, M., Chan, K. with Kobrinsky, L. 2014. *Ontario Made: Rethinking Manufacturing in the 21st Century*. Mowat Centre.

6 Ministère des Finances de l'Ontario 2013. Projections démographiques pour l'Ontario 2013-2041. Gouvernement de l'Ontario. Accès à <http://www.fin.gov.on.ca/en/economy/demographics/projections/#s4h>

7 Ekos Politics. 2013. *So What's Really Bothering you Canada?* Accessed at http://www.ekospolitics.com/wp-content/uploads/full_report_october_17_2013.pdf

8 Gouvernement de l'Ontario. 2015. Ontario Budget – Building Ontario Up; Ontario Auditor General Annual Report 2014.

et débordantes d'activité, une économie diversifiée ainsi que des entreprises et grappes compétitives à l'échelle mondiale. Ces points forts continueront d'alimenter la croissance économique et la prospérité dans la province et au Canada. Avec des efforts adéquats de la part du gouvernement fédéral, les opportunités liées à ces points forts peuvent être partagées plus largement et protégées pour les générations futures.

Un programme économique fédéral pour l'Ontario favorise cette vision pour l'Ontario et contient un ensemble de 32 recommandations pour six enjeux clés (Case 1), compte tenu des objectifs suivants :

- » participation accrue de la population active;
- » possibilités économiques meilleures pour tous et moins de pauvreté;
- » productivité et innovation supérieures;
- » hausse des exportations;
- » cadre fiscal fédéral modernisé;
- » coordination et collaboration meilleures entre les niveaux gouvernementaux.

De plus, voici nos recommandations pour ce programme :

- » piloté par les intervenants (la Case 2 explique notre processus de consultation);
- » axé sur les secteurs dans lesquels le gouvernement fédéral a le plus de capacité d'intervention;
- » éclairé par données probantes.

Case 2 : Notre processus consultatif

En juin 2014, le Mowat Centre a rassemblé un groupe de dirigeants d'industries clés et d'organismes sectoriels de l'Ontario – nos partenaires intervenants –, afin de discuter de quoi pourrait avoir l'air un programme fédéral pour l'Ontario.

Nous avons ensuite eu plusieurs discussions approfondies, à propos de la compréhension de problèmes propres aux secteurs. Avec l'aide de l'Institut des politiques du Nord et de Build Strong Cities, nous avons fait participer les dirigeants et experts du secteur public et de l'industrie du Nord-Est, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Sud-Est de l'Ontario lors de tables rondes spéciales.

À chaque discussion, notre objectif a été de trouver les points névralgiques majeurs de chaque secteur ou région, mais aussi de déterminer s'il y avait des points communs. Par conséquent, nos recommandations reflètent globalement les idées, préoccupations et opportunités qui ont émergé pendant le processus consultatif. Beaucoup d'autres recommandations propres à des secteurs et industries spécifiques peuvent se trouver dans la recherche faite par nos partenaires intervenants et dans d'autres publications.

Avec ce projet, nous avons pour but que toutes les parties fédérales énoncent clairement leur façon éventuelle de travailler avec le gouvernement de l'Ontario, les intervenants ainsi que les collectivités et secteurs spécifiques, afin d'assurer que l'Ontario continue de prospérer et de contribuer à une économie nationale dynamique pendant des années à venir.

Sommaire des recommandations

I) Augmenter la productivité et le commerce à l'aide d'infrastructures modernes

1. Répartir également l'argent du Fonds Chantiers Canada, au prorata de la population

2. Investir stratégiquement dans les infrastructures qui favorisent le commerce, les investissements et l'innovation
3. Mettre sur pied un partenariat à long terme avec les provinces et les municipalités, afin de répondre aux besoins en matière de logements abordables
4. Élaborer une stratégie numérique ambitieuse pour le Canada

II) a. Élargir la participation et les opportunités économiques pour tous les Ontariens

1. Adopter un système de soutien normalisé au niveau du pays, aux fins des chômeurs
2. Réformer la structure des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT), afin d'assurer que davantage d'Ontariens obtiennent de la formation et du soutien à l'emploi
3. Voir à ce que de l'information sur le marché du travail local soit davantage disponible
4. Rétablir le questionnaire détaillé du recensement
5. Introduire un crédit des employeurs, aux fins de la formation pour le travail
6. Élaborer une stratégie nationale de l'entrepreneuriat

b. Améliorer les opportunités pour les Autochtones, par une éducation adaptée et des programmes de perfectionnement des compétences

1. Remodeler l'éducation des Autochtones, afin de la faire reposer sur des cadres adaptés à la culture et de la placer sous contrôle local
2. Joindre dans les EDMT (ententes sur le développement du marché du travail) des dispositions qui reflètent les besoins des Autochtones
3. Aider la main-d'œuvre autochtone, par des programmes éprouvés et adaptés aux besoins locaux
4. Travailler avec le gouvernement provincial à combler les écarts de compétences qui nuisent à la prestation des services de soins de santé destinés aux Autochtones

III) Attirer les talents du monde et aider ceux qui veulent migrer vers l'Ontario

1. Augmenter le nombre des migrants économiques vers l'Ontario.
2. Tracer des voies raisonnables et claires en matière de résidence pour les étudiants internationaux
3. Aborder le déclin du financement pour l'établissement des immigrants en Ontario
4. Revoir les nouvelles règles régissant le Programme des travailleurs temporaires étrangers

IV) Renforcer l'innovation et la productivité par des soutiens commerciaux coordonnés et élargis

1. Rétablir à 20 % le crédit d'impôt pour le programme de recherche scientifique et de développement expérimental (PRSE)
2. Optimiser l'approvisionnement fédéral, afin de s'attaquer aux problèmes de commercialisation
3. Faciliter l'innovation et l'initiative des groupes sans but lucratif, par une capacité accrue d'engendrer des revenus et par du soutien aux entreprises
4. Élaborer une stratégie intergouvernementale servant à coordonner le développement économique au Canada

V) Faciliter les échanges et les investissements au Canada et au-delà des frontières internationales

1. Faciliter le déplacement des produits et des personnes à la frontière américano-canadienne
2. S'attaquer aux lacunes cruciales de l'Accord sur le commerce intérieur
3. Éliminer les tarifs sur les importations, avec un taux d'imposition effectif bas
4. Créer un véritable organisme national de réglementation
5. Rendre plus transparent le critère des avantages économiques nets de la Loi sur Investissement Canada
6. Assouplir les exigences relatives aux visas pour les visiteurs provenant de pays à faible risque

VI) Réagir aux opportunités des régions et des grappes, par des stratégies ciblées

1. Renforcer l'évaluation des programmes de la FedNor et de la FedDev et miser sur les réussites
2. Élaborer une stratégie pour les villes de taille moyenne, afin de maximiser leurs avantages concurrentiels uniques
3. Jouer un plus grand rôle de direction dans le développement du Cercle de feu
4. Adopter une « lentille » de croissance élevée en ce qui a trait aux soutiens axés sur les programmes commerciaux, afin de promouvoir la formation de grappes, la création d'emploi et l'innovation

1

Augmenter la productivité et le commerce à l'aide des infrastructures modernes

Statistiques clés

- » Pour chaque milliard de dollars de dépenses pour les infrastructures, quelque 16 700 emplois sont supportés pendant un an en Ontario.⁹
- » Les niveaux existants de l'investissement public total dans les infrastructures sont inférieurs aux niveaux optimaux, à savoir de deux points de pourcentage du PIB.¹⁰
- » Un milliard de dollars est le montant additionnel que recevrait l'Ontario si l'argent du Fonds Chantiers Canada était réparti au prorata de la population.¹¹
- » Le coût annuel des embouteillages est de 6 milliards de dollars pour l'économie de la région de Toronto. S'il n'est pas surveillé, le coût pourrait atteindre 15 milliards de dollars d'ici 2031.¹²

Ce que nous avons entendu d'intervenants de l'Ontario

- » Veillez à ce que l'Ontario reçoive une juste part du financement fédéral pour les infrastructures. Les investissements doivent être plus prévisibles et avoir davantage de clarté stratégique.
- » Investissez stratégiquement dans des infrastructures qui aident les échanges, en vue de renforcer la compétitivité et de répondre à la demande accrue liée aux nouveaux accords d'échange.
- » Améliorez l'harmonisation entre la responsabilité du financement et la capacité fiscale des municipalités.
- » Promettez du financement adéquat et à long terme pour du logement abordable.
- » Investissez dans un service Internet plus rapide et une couverture élargie pour l'Ontario.

9 Antunes, P. et Palladini, J. 2013. The Economic Impact of Ontario's Infrastructure Investment Program. Conference Board du Canada. Accès à http://www.conferenceboard.ca/temp/f816e428-0b2d-419c-b9fe-cece0e6083bc/13-246_ecoimpactontinfrast_br.pdf

10 Smetanin, P., Stiff, D., and Kobak, P. 2014. *Ontario Infrastructure Investment: Federal and Provincial Risks and Rewards*. The Canadian Centre for Economic Analysis.

11 Zon, N. 2014. *Slicing the Pie: Principles for Allocating Transfer Payments in the Canadian Federation*. Mowat Centre

12 Toronto Region Board of Trade. 2011. *Reaching Top Speed*. Accessed at http://www.bot.com/AM/Template.cfm?Section=Reaching_Top_Speed&Template=/CM/HTMLDisplay.cfm&ContentID=7098

Contexte de la question

L'infrastructure facilite la circulation efficace des produits et des personnes à l'intérieur et au-delà de nos frontières. Elle relie les résidents de notre vaste province aux emplois et opportunités, sur les plans physique et numérique. Il est essentiel d'offrir les services de base aux entreprises et aux foyers, y compris l'eau et l'électricité. Les infrastructures sont également reliées de près à la productivité – à peu près un quart de la croissance récente de la productivité peut être attribuée aux investissements publics dans les infrastructures.¹³

Bref, les infrastructures sont à la base de presque chaque aspect d'une économie qui fonctionne bien et du niveau de vie global d'une société. Pour cette raison, les infrastructures en déclin en Ontario et au Canada ont préoccupé de plus en plus au cours de la dernière décennie.

Des immobilisations vieillissantes, qui remontent aux années 1950 et 1960, les embouteillages qui empirent dans les villes, le manque de logements à prix abordables et l'inquiétude grandissante reliée aux risques que pose le changement climatique ne sont que certains des problèmes majeurs des infrastructures et qui exercent des pressions sur les économies locales et régionales en Ontario. Dans une étude, il est estimé que les municipalités canadiennes ont accumulé pour 123 milliards de dollars de dette reliée aux infrastructures existantes, et il faudrait 115 milliards de dollars de plus pour édifier de nouvelles infrastructures.¹⁴ Si nous tenons compte des niveaux fédéral et provincial, les estimations du déficit canadien global pour les infrastructures fluctuent entre 50 et 570 milliards de dollars.¹⁵

FIGURE 3 : PART DU CAPITAL GOUVERNEMENTAL TOTAL POUR LES INFRASTRUCTURES¹⁶

Niveau d'administration	1961	2005
Fédéral	31%	10%
Provincial	31%	22%
Municipal	38%	67%

Source: Statistics Canada, 2008

Ces questions pèsent lourdement sur les municipalités en particulier. Les municipalités de l'Ontario possèdent 67 % des infrastructures publiques mais n'obtiennent que neuf cents par dollar.¹⁷ Par conséquent, les gouvernements locaux ont lutté pour continuer d'assumer des responsabilités qui dépassent leur capacité fiscale. Cela est largement dû à des années de sous-investissement et à la délégation de l'entretien aux municipalités. Aujourd'hui, les provinces et municipalités assument 88 % du risque des investissements associés aux infrastructures, cependant que le gouvernement fédéral en assume seulement 12 %.

Recommandations

1. Répartir également l'argent du Fonds Chantiers Canada, au prorata de la population

Le nouveau plan de 10 ans de Chantiers Canada, annoncé dans le Budget fédéral 2013, contient

13 Antunes, P and Palladini, J. 2013.

14 Vander Ploeg, C.G. et Holder, M. 2013. At the Intersection: The Case for Sustained and Strategic Public Infrastructure Investment. Canada West Foundation. Accès à http://cwf.ca/pdf-docs/publications/AtTheIntersection_Feb2013.pdf

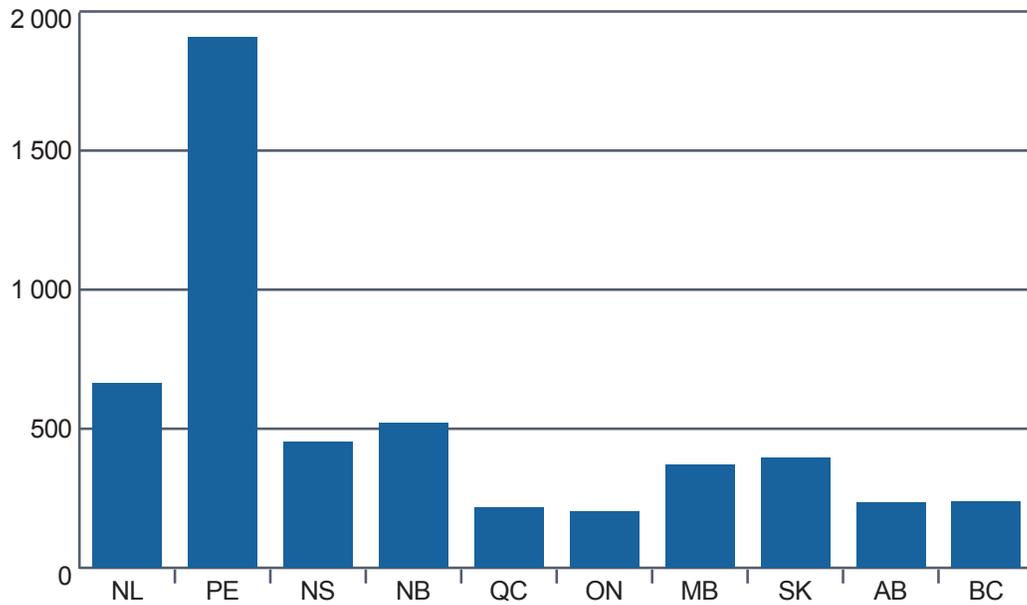
15 Friendship Bay Consulting. 2013. The Foundations of a Competitive Canada: The Need for Strategic Infrastructure Investment. Chambre de commerce du Canada. Accès à http://www.chamber.ca/media/blog/131218-The-Foundations-of-a-Competitive-Canada/131218_The-Foundations_of_a_Compertitive_Canada.pdf

16 Association des municipalités de l'Ontario; Statistique Canada

17 Roy, Francine. 2008. *From Roads to Rinks: Government Spending on Infrastructure in Canada, 1961 to 2005*. Statistics Canada. Accessed at http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/statcan/11-624-M/11-624-MIE2008019.pdf

47 milliards de dollars d'investissement fédéral nouveau et continu, pour une variété de projets d'infrastructures sur une période de 10 ans, puis 23 milliards de dollars de plus par l'entremise d'autres programmes. Bien que l'aspect long terme de ces engagements fédéraux corresponde à un pas dans la bonne direction, les investissements ne représentent encore qu'un très petit pourcentage des dépenses globales, par rapport aux parts provinciales et municipales. Par exemple, l'Ontario a investi 85 milliards de dollars dans les infrastructures depuis 2003 et entend investir 130 milliards de plus dans la prochaine décennie.¹⁸

FIGURE 4 : TRANSFERTS DU FONDS CHANTIERS CANADA AUX PROVINCES (TOTAL PAR HABITANT 2014-2024)



Source: Mowat Centre calculation based on Building Canada Fund allocation and provincial populations

Par l'entremise du Fonds Chantiers Canada du gouvernement fédéral, l'Ontario recevra au cours des 10 prochaines années 1 milliard de dollars de moins que ce qu'elle obtiendrait si les fonds étaient répartis au prorata de la population. Parce qu'un tiers du fonds est distribué sous forme de « financement de base », qui assigne un montant égal à toutes les provinces, l'Île-du-Prince-Édouard – avec une population de moins de 150 000 personnes – recevra le même montant de financement de base que l'Ontario – qui a une population de plus de 13 millions de personnes. Il n'y a pas de raison ou de justification claire pour cette répartition du financement.

Le gouvernement fédéral devrait assigner l'argent du Fonds Chantiers Canada au prorata de la population ou recourir à un principe transparent et rationnel pour la répartition et qui assure un traitement équitable de l'Ontario.

De plus, une grande partie des sommes provenant du nouveau plan de Chantiers Canada manque de critères clairs, de prévisibilité ou de stratégie globale. Compte tenu du niveau considérable des investissements dont le Canada a besoin simplement pour maintenir ses infrastructures existantes, cela complique encore davantage la planification stratégique et à long terme.

18 Ministère de l'Infrastructure de l'Ontario 2013. « Communiqué de presse : Renforcement de la planification de l'infrastructure à long terme. » Accès à <http://news.ontario.ca/moi/fr/2013/11/renforcement-de-la-planification-de-linfrastructure-a-long-terme.html>

Le gouvernement fédéral devrait assigner l'argent du Fonds Chantiers Canada au prorata de la population ou recourir à un principe transparent et rationnel pour la répartition et qui assure un traitement équitable de l'Ontario.

2. Investir stratégiquement dans les infrastructures qui favorisent le commerce, les investissements et l'innovation

Des infrastructures modernes sont essentielles pour promouvoir la croissance économique, pour soutenir la création d'emploi, pour stimuler la productivité et pour renforcer la compétitivité. En particulier, des infrastructures supérieures reliées aux échanges et au transport sont essentielles pour atteindre ces objectifs.

Le gouvernement fédéral croit que l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, qui a été signée en principe, devrait accroître de 20 % les échanges bilatéraux du Canada et ajouter annuellement 12 milliards de dollars à l'économie du pays.¹⁹ En Ontario, il devrait engendrer quelque 30 000 nouveaux emplois.²⁰

Le gouvernement fédéral doit faire des échanges et du transport une priorité clé des infrastructures, puis veiller à ce que le Canada soit capable de saisir les opportunités découlant des nouveaux accords d'échange.

L'accord imminent avec l'Union européenne ainsi que les négociations en cours du partenariat transpacifique et d'autres accords d'échanges bilatéraux signifient qu'il est plus crucial que jamais pour nous d'améliorer les systèmes d'autoroutes, de ports, d'aéroports et d'autres infrastructures reliées aux échanges. Dans l'ensemble du Canada, il manque actuellement 5,3 milliards de dollars d'investissements, afin de répondre aux seuls besoins futurs des infrastructures portuaires.²¹

Le gouvernement fédéral doit faire des échanges et du transport une priorité clé des infrastructures, puis veiller à ce que le Canada soit capable de saisir les opportunités découlant des nouveaux accords d'échange.

3. Mettre sur pied un partenariat à long terme avec les provinces et les municipalités, afin de répondre aux besoins en matière de logements abordables

En Ontario, il y a un écart entre ce que les Ontariens – en particulier ceux qui ont de très faibles revenus – peuvent payer pour le logement et le coût de l'offre existante sur le marché. Il s'ensuit un problème persistant relatif aux besoins impérieux en matière de logement.²² En 2011, plus de 13 % des ménages de la province avaient un besoin impérieux en matière de logement.²³

19 Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, Canada-Union européenne : Accord économique et commercial global (AECG). Accès à <http://international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/understanding-comprendre/overview-aperçu.aspx?lang=fra>

20 Ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure. 2013. « Communiqué de presse : L'Ontario appuie l'accord commercial avec l'Union européenne. » Accès à <http://news.ontario.ca/medt/fr/2013/10/lontario-appuie-laccord-commercial-avec-lunion-europeenne.html>

21 Wendy Zatylny (président, Association des administrations portuaires canadiennes), lors de son témoignage devant le Comité fédéral des finances, le 18 novembre 2014. Accès à <http://openparliament.ca/committees/finance/41-2/58/wendy-zatylny-1/only/>

22 La Société canadienne d'hypothèques et de logement considère qu'un ménage a un besoin impérieux en matière de logement si son logement ne correspond pas aux normes d'adéquation, de pertinence ou d'accessibilité, puis s'il fallait dépenser 30 % ou plus de son revenu avant impôt, afin de payer le loyer médian (y compris les services publics) de logement de rechange du marché local et correspondant à ces trois normes.

23 Canadian Housing Observer, Households in Core Housing Need, 1991-2011. CMHC. Accessed at http://www.cmhc.ca/en/corp/about/cahoob/data/data_013.cfm

Le logement stable, à prix abordable est crucial pour retenir la main-d'œuvre et bénéficie à l'économie en général. Par exemple, chaque hausse de 1 \$ en investissement pour la construction résidentielle correspond à une hausse globale de 1,52 \$ du PIB; de plus, un investissement de 1 million de dollars crée aussi en gros 8,5 nouveaux emplois.²⁴ Le logement à prix abordable permet aux travailleurs quel que soit leur salaire, de vivre près de leur lieu de travail, ce qui assure aux employeurs l'accès à la main-d'œuvre qu'il leur faut.²⁵

La participation du gouvernement fédéral aux programmes et aux soutiens relatifs au logement a souvent changé au cours des 20 dernières années. Le principal résultat a été que les programmes fédéraux ont été davantage ciblés et étroits. Le financement fédéral pour le logement social est réduit à chaque année et sera un jour éliminé. Par conséquent, les municipalités ont fait face à des pressions grandissantes pour maintenir les logements sociaux existants en Ontario, pendant que le besoin d'un plus grand nombre de logements sociaux et à prix abordables dans la province continuait de croître.

Avec les sources de revenu et les obligations qu'a le gouvernement fédéral, celui-ci a une latitude fiscale et des leviers que n'ont pas les administrations municipales ou provinciales. Les municipalités, en particulier, ont de lourdes contraintes, qui exercent une pression considérable sur l'assiette de l'impôt foncier. Contrairement aux administrations locales, le gouvernement fédéral est également mieux protégé contre l'instabilité des tendances économiques régionales.

Sous la direction du gouvernement fédéral, les administrations provinciales et municipales devraient concevoir un nouveau cadre, de longue durée, servant à s'attaquer au besoin de logements.

Sous la direction du gouvernement fédéral, les administrations provinciales et municipales devraient concevoir un nouveau cadre, de longue durée, servant à s'attaquer au besoin de logements. Ce cadre devrait tenir compte des capacités différentes de chaque niveau gouvernemental, miser sur les interventions existantes et qui réussissent dans le système de logement et prévoir de la place pour des approches innovatrices permettant de répondre aux besoins en la matière. Tout nouveau cadre devrait aussi comprendre l'élaboration d'une stratégie unique pour les collectivités du Nord ontarien, où il manque particulièrement de logements à prix abordables.

4. Élaborer une stratégie numérique ambitieuse pour le Canada

Pour les personnes résidant dans les collectivités éloignées et ayant des revenus inférieurs, l'accès au service Internet fiable et à haute vitesse est essentiel pour les relations permanentes et ouvre la porte à davantage d'opportunités économiques. Dans le pays, seulement 62 % des Canadiens du quartile des plus bas revenus ont accès à Internet, comparativement à 95 % chez ceux qui ont les plus élevés.²⁶

La stratégie Canada numérique 150 a été lancée en avril 2014 et avait pour objet de brancher 98 % de la population du pays à Internet haute vitesse (5 Mbps), d'ici 2019. Bien qu'il y ait lieu de louer cette initiative et d'autres pour brancher davantage de collectivités rurales et éloignées, les cibles de la mise en œuvre de la stratégie sont beaucoup moins ambitieuses et rapides que celles d'autres pays. Par exemple, les Américains ont l'intention de brancher 100 millions de ménages au service à large bande de 100 Mbps d'ici 2020. L'UE, qui assure déjà une couverture de 100 % à large bande de base en Europe, vise maintenant une connectivité de 100 % et l'accès au service à large bande de 30 Mbps ou plus d'ici 2020.²⁷

To support more ambitious connectivity goals in Ontario and Canada, the federal government could Pour

24 Zon, N., Oschinski, M., and Molson, M. 2014. *Building Blocks: The Case for Federal Investment in Social and Affordable Housing in Ontario*. Mowat Centre.

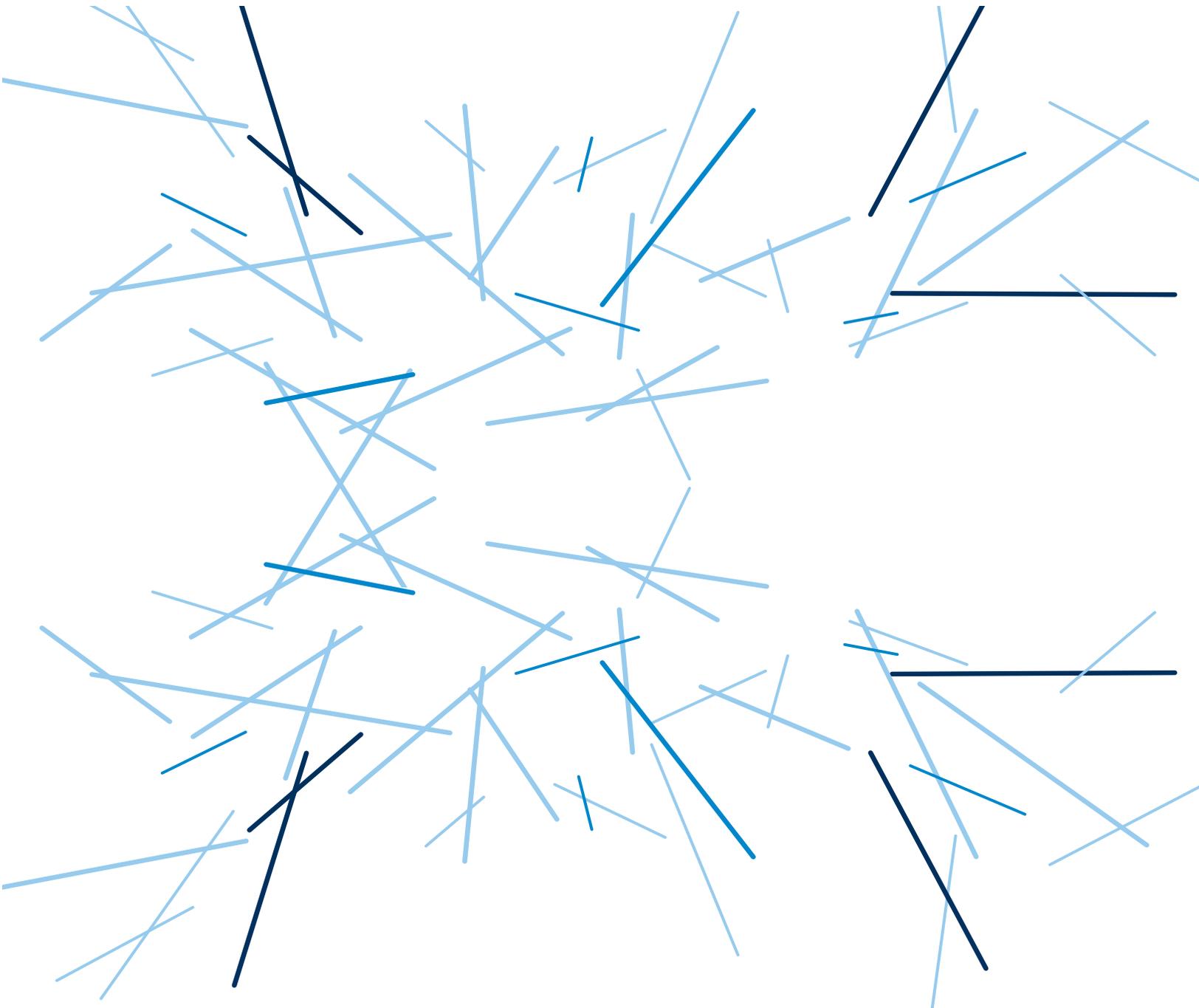
25 TD Economics. 2003. *Affordable Housing in Canada: In Search of a new Paradigm*. Accès à <http://www.urbancentre.utoronto.ca/pdfs/curp/TDAffd.pdf>

26 CIRA Factbook. 2014. *Canadian Internet Registration Authority*. Accès à <http://cira.ca/factbook/2014/the-canadian-internet.html>

27 Commission européenne. 2013. *Communiqué de presse*. Accès à http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-968_en.htm?locale=FR

favoriser des objectifs de connectivité plus ambitieux en Ontario et au Canada, le gouvernement fédéral pourrait affecter une plus grande partie des milliards provenant des mises à l'encan d'éléments du spectre sans fil. Des 5,2 milliards de dollars de revenu de l'encan de l'an dernier, une petite somme seulement semble avoir été investie dans l'infrastructure numérique.²⁸

Pendant que les affaires croissent dans les services et qu'il est de plus en plus possible de faire des affaires quel que soit l'endroit, il devient même plus impératif de lier les stratégies d'échange et d'investissement aux initiatives en matière de connectivité numérique. Une stratégie numérique ambitieuse devrait donc être en harmonie avec le programme élargi de commerce international du Canada. .



28 Gunderson, M. 2014. « Digital Canada 150: The Digital Strategy Without a Strategy. » Accès à <http://www.michaelgeist.ca/2014/04/digital-canada-150-2/>

2

a) Élargir la participation et les opportunités économiques pour tous les Ontariens

Statistiques clés

- » Le taux moyen de chômage de l'Ontario était de **7,3 % en 2014**. Il est prévu que la moyenne annuelle baissera de **6,3 % d'ici 2017**.²⁹
- » Le taux de chômage des jeunes, à **15 %**, est encore à plus du double du taux moyen de chômage dans la province au début de 2015.³⁰
- » Seulement **27 %** de chômeurs ontariens sont admissibles à l'assurance-emploi.³¹

Ce que nous avons entendu d'intervenants de l'Ontario

- » Développez de meilleures données communautaires sur le marché du travail, afin d'éclairer les décisions sur le perfectionnement de la main-d'œuvre dans la province.
- » Facilitez à tous les chômeurs ontariens l'accès aux prestations de l'assurance-emploi (AE) et aux soutiens pour la formation.
- » Cultivez le capital humain existant en Ontario – Autochtones, jeunes, nouveaux immigrants et handicapés. Habilitiez les personnes par davantage d'accès à la formation, puis par la promotion et le soutien de l'esprit d'entreprise.
- » Encouragez les employeurs à continuer de jouer un rôle accru dans la formation au lieu de travail. Veillez à ce qu'il y ait une structure de mesures incitatives qui favorise la formation des travailleurs plus vulnérables.

29 Ministère des Finances de l'Ontario 2014. Ontario Fall Economic Statement. Accès à http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2014/papers_all.pdf

30 Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. 2015. Ontario Labour Market Statistics for February 2015. Accès à <http://www.tcu.gov.on.ca/eng/labourmarket/currenttrends/docs/monthly/201502.pdf>

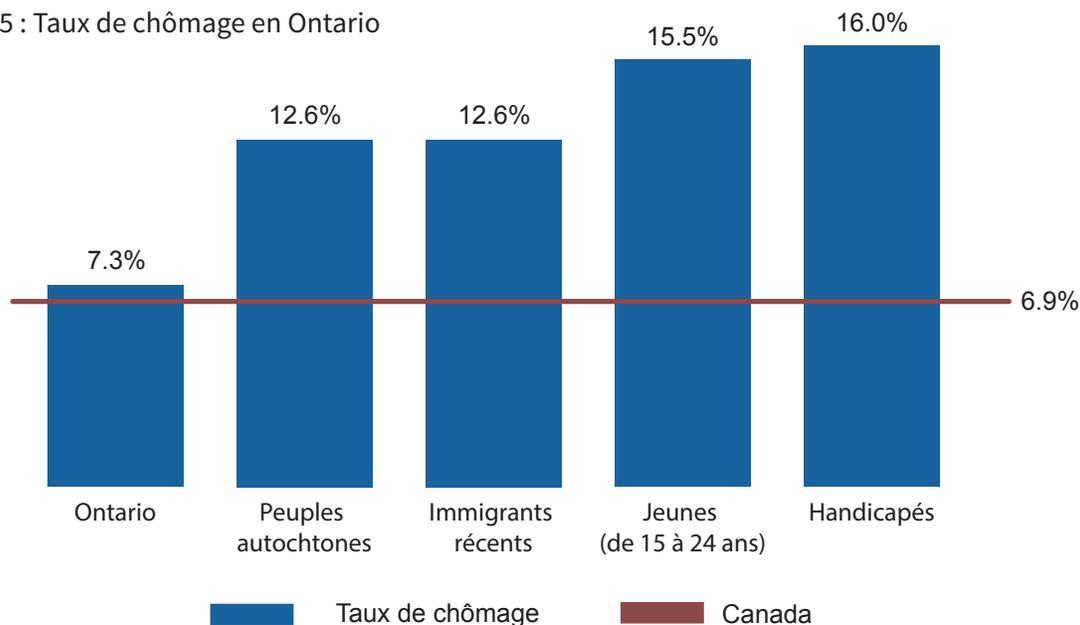
31 Gouvernement de l'Ontario. 2015. Favoriser l'essor de l'Ontario. Accès à http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2015/papers_all.pdf

Contexte de la question

L'Ontario se vante d'avoir un capital humain impressionnant. La province à l'un des taux les plus élevés de scolarisation postsecondaire de l'OCDE – 66 % – et forme des étudiants dans chaque domaine 0 à 44 universités et collèges. La moitié des travailleurs du savoir du Canada réside en Ontario. Chaque année, des personnes hautement qualifiées des quatre coins du monde cherchent à s'installer en Ontario, à la recherche d'opportunités supérieures.

Pourtant, en dépit de ces atouts du capital humain considérable par rapport au reste du Canada, les Ontariens affichent un taux de chômage supérieur à la moyenne. Les Autochtones, les jeunes, les nouveaux arrivants et les handicapés, en particulier, font même face à de plus grandes difficultés par rapport à la population en général.

Figure 5 : Taux de chômage en Ontario



Source : Statistique Canada. Les taux de chômage pour les groupes de pairs reposent sur les données disponibles les plus récentes pour chaque groupe.

Le chômage supérieur en Ontario, surtout parmi les groupes historiquement défavorisés, n'est qu'une préoccupation majeure. Les inquiétudes entourant la stagnation de la croissance de la main-d'œuvre et un ratio déclinant des personnes à charge (rapport entre ceux de la population active et ceux à l'extérieur de celle-ci) en Ontario et au Canada prennent encore de l'ampleur.³² Pendant ce temps-là, les employeurs de nombreux secteurs se plaignent du manque de travailleurs qualifiés.

Veiller à ce que l'Ontario éduque, attire et conserve les meilleurs travailleurs est essentiel à la prospérité à long terme de la province. Se concentrer sur le développement du capital humain inexploité ou sous-utilisé, y compris les Autochtones, les jeunes, les immigrants récents et les handicapés, devrait être une priorité.

Toutefois, plusieurs difficultés graves bloquent la voie.

Seulement 27 % des chômeurs de l'Ontario sont admissibles à l'AE. Le tableau national est considérablement supérieur – en moyenne, 44 % sont admissibles dans les autres provinces –, mais la

³² Ministère des Finances Canada. 2013. Mise à jour des projections économiques et budgétaires. Accès à <http://www.fin.gc.ca/efp-pef/2013/index-fra.asp>

majorité ne peut toujours pas accéder à du soutien pour les sans emploi.³³ Malgré tout, la contribution des Ontariens à l'AE a continué de correspondre à la part de la population de la province. Entre 2001 et 2010, cela a conduit à une différence de 20 milliards de dollars entre ce que les entreprises et les employés de l'Ontario ont payé en AE et les prestations que les travailleurs ont reçues.³⁴

Se concentrer sur le développement du capital humain inexploité ou sous-utilisé, y compris les Autochtones, les jeunes, les immigrants récents et les handicapés devrait être une priorité.

Le fait que les entreprises canadiennes investissent moins en formation que d'autres économies avancées est un autre obstacle clé pour créer une main-d'œuvre compétente et résistante. Ce qui explique cela et d'autres difficultés est le manque d'information fiable sur le marché du travail; sans elle, la planification du perfectionnement des travailleurs est même plus difficile.

Recommandations

1. Adopter un système de soutien normalisé au niveau du pays, aux fins des chômeurs

Le système d'admissibilité à l'AE du Canada est l'un des plus complexes de l'OCDE. Pendant que d'autres membres offrent des prestations comparables aux chômeurs, quelle que soit leur adresse, le Canada est le seul à fonder son admissibilité sur 58 régions de résidence. Cet arrangement fait que les Ontariens reçoivent moins d'aide pour le chômage que les Canadiens d'autres régions du pays. Même au sein de l'Ontario, dans des municipalités voisines telles que Hamilton et Toronto, la durée et le niveau des prestations varient. En plus d'être injustes, les différences régionales pour l'AE se traduisent par une mobilité inférieure des travailleurs.

Adopter une unique norme de qualification nationale pour l'AE devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral. La durée et la formule hebdomadaire des prestations sont d'autres éléments importants qui doivent être normalisés. Celles-là et 15 autres recommandations en vue d'un système d'assurance-emploi plus efficace, juste et fondé sur des principes ont été formulées par le groupe de travail de l'AE du Mowat Centre en 2012.³⁵

2. Réformer la structure des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT), afin d'assurer que davantage d'Ontariens obtiennent de la formation et du soutien à l'emploi

La structure de l'EDMT est la raison principale pour laquelle de nombreux chômeurs ontariens ne parviennent pas à se qualifier pour la formation de l'AE et du soutien à l'emploi. Telle quelle, la part de l'Ontario (29 %) en ce qui concerne les quelque 2 milliards de dollars de l'EDMT fédérale ne reflète pas la part de la population de la province au regard des contributions à l'AE.

La raison simple de cette situation est que les EDMT n'ont pas évolué en fonction des changements qui ont radicalement affecté le marché du travail ontarien depuis 1996, ce qui a été la dernière fois que les critères d'admissibilité ont été déterminés.

33 Gouvernement de l'Ontario. 2015. Favoriser l'essor de l'Ontario. Accès à http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2015/papers_all.pdf

34 Groupe de travail sur l'assurance-emploi. 2012. Making it Work: Final Recommendations of the Mowat Centre Employment Insurance Task Force. Mowat Centre.

35 Groupe de travail sur l'assurance-emploi. 2012.

Aujourd'hui, plus de personnes occupent des emplois à temps partiel qu'il y a 20 ans. À peu près un tiers seulement de ceux qui travaillent à temps partiel le font volontairement; les autres préféreraient des postes à temps plein. Parce que les soutiens de l'AE sont étroitement liés aux heures travaillées, beaucoup de personnes ayant de l'expérience à temps partiel bénéficient de prestations limitées ou sont simplement inadmissibles. Pour ceux qui ont peu ou pas d'expérience de travail, il est difficile de se qualifier pour de la formation parrainée par l'AE, entre autres les nouveaux arrivants ou les jeunes, lesquels profiteraient le plus de la formation financée par le gouvernement.

L'EDMT devra sous peu être négociée, et il est essentiel que le gouvernement fédéral travaille avec l'Ontario afin de s'attaquer à ces déséquilibres. En particulier, le gouvernement fédéral devrait faciliter aux provinces l'utilisation de l'EDMT, afin d'aider les chômeurs qu'ils soient ou non admissibles à l'AE. La formule de répartition de 1996 devrait également être rajustée afin que les chômeurs de l'Ontario soient assurés d'avoir le même accès à la formation et au perfectionnement en matière de compétences que les Canadiens du pays.

3. Voir à ce que de l'information sur le marché du travail local soit davantage disponible

Le manque d'information sur le marché du travail (IMT), qui soit opportune, pertinente et raffinée localement, est un problème persistant et majeur pour le perfectionnement de la main-d'œuvre en Ontario. L'accès accru à des données de bonne qualité sur les travailleurs et les employeurs de la région favoriserait des politiques et une planification supérieures aux niveaux provincial et local. En réalité, comme le révélait un rapport de 2009, il y a suffisamment de ces données qui existent, mais elles sont extrêmement difficiles à trouver et à analyser.³⁶

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a pris d'importantes mesures afin d'améliorer la qualité et l'étendue de l'IMT, par l'élargissement de plusieurs enquêtes sur les travailleurs. Dans le budget de 2015, le gouvernement fédéral a également proposé d'affecter au cours des deux prochaines années 4 millions de dollars à un portail unique pour l'IMT, avec l'aide de partenaires des secteurs public et privé. Le portail serait essentiel pour sensibiliser davantage les gens à l'IMT existante et pour faciliter la dissémination des données.

Allant de l'avant, le gouvernement fédéral, par l'entremise de Statistique Canada, devrait aussi travailler étroitement avec les provinces et les territoires à combler les écarts sur les marchés du travail locaux, afin d'aider les personnes, les entreprises et les organismes de perfectionnement de la main-d'œuvre à trouver et à relier les employeurs potentiels dans la même collectivité. En particulier, de l'information de qualité supérieure sur les participants à la population active historiquement défavorisés – handicapés, Autochtones, jeunes, travailleurs plus âgés, minorités visibles et immigrants – est nécessaire pour améliorer les politiques et les efforts ciblés devant favoriser l'intégration au marché du travail.³⁷

4. Rétablir le questionnaire détaillé du recensement

La récente Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui a remplacé le questionnaire détaillé obligatoire du recensement en 2010, a également eu des effets sur la capacité des employeurs, des gouvernements et des fournisseurs communautaires de renforcer les mains-d'œuvre locales, de faire des comparaisons entre les compétences et de surveiller les progrès au fil du temps.

Les données du questionnaire détaillé du recensement ont été pendant longtemps une source fiable d'information pour les décisions privées et publiques. Avec l'arrivée de la nouvelle enquête volontaire, nombreux sont ceux qui ont prétendu que l'ENM est non seulement plus coûteuse à gérer, elle n'a pas

36 Groupe consultatif sur l'information relative au marché du travail. 2009. Travailler ensemble pour bâtir un meilleur système d'information sur le marché du travail pour le Canada. Accès à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS18-24-2009-fra.pdf

37 Groupe consultatif sur l'information relative au marché du travail. 2009

la fiabilité et la profondeur du questionnaire détaillé du recensement.³⁸ En outre, en raison de l'aspect volontaire de l'ENM, certains groupes seront plus portés à répondre que d'autres. Cela fausse les données et désavantage involontairement des groupes entiers.

Comparativement, le questionnaire détaillé du recensement est une méthode plus fiable et riche, puis moins coûteuse d'obtenir des données. Le gouvernement fédéral devrait y revenir le plus tôt possible.

5. Introduire un crédit des employeurs, aux fins de la formation pour le travail

Pour encourager davantage d'employeur à participer à la formation de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral a introduit la Subvention canadienne pour l'emploi dans son budget de 2013. La subvention, d'un maximum de 15 000 \$, est offerte aux employeurs pour la formation; elle peut atteindre 10 000 \$ couverts par le gouvernement fédéral et le reste, 5 000 \$, par la province.

Un problème crucial est que le financement de la partie provinciale de la subvention proviendra des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT). Cela est problématique parce que les programmes actuellement financés à l'aide des EDTM visent les groupes vulnérables et historiquement défavorisés, qui ont des liens ténus avec le marché du travail. Ces mêmes groupes sont ceux qui ont peu de chances de bénéficier de l'aide pour la formation financée par l'AE.

La Subvention canadienne pour l'emploi, bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction afin de favoriser davantage de formation par l'employeur, devrait être complétée par d'autres mesures, tel un crédit d'impôt pour employeur, afin d'assurer les groupes historiquement défavorisés de continuer d'avoir accès aux programmes qui les aident à se préparer pour un emploi rémunéré et à en obtenir un.

Un crédit d'impôt pour employeur, fondé sur une réussite fédérale, le Crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis (CICEA), pourrait être ajouté en guise de complément de la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi. L'industrie a louangé le CICEA et recommandé que la valeur annuelle maximale soit haussée et les critères d'admissibilité, élargis, afin que de plus en plus d'entreprises plus petites tirent avantage du programme.³⁹ Un programme similaire en Colombie-Britannique offre également un crédit accru pour la formation d'apprentis autochtones, afin que le programme soit plus en mesure de cibler les segments plus vulnérables de la main-d'œuvre.

6. Élaborer une stratégie nationale de l'entrepreneuriat

Pour s'attaquer aux lacunes persistantes de l'emploi chez les nouveaux arrivants, les jeunes et les Autochtones, le gouvernement fédéral devrait imaginer et promouvoir une stratégie nationale d'entrepreneuriat.

Cette stratégie pourrait comprendre, par exemple, une direction fédérale se préoccupant d'études sur l'esprit d'entreprise, tôt dans le programme scolaire; le mentorat et des soutiens d'entreprises; l'amélioration de l'accès aux services et aux ressources pour les nouvelles entreprises, à l'aide de portails à guichet unique, de mesures relatives à des accélérateurs d'entrepreneuriat et à des services d'incubation; la promotion générale de l'entrepreneuriat comme voie professionnelle viable.

Des stratégies nationales similaires sont déployées avec succès, notamment aux É.-U. (Case 3).

38 Globe Editorial. 2013. « Canada needs a proper census, and it's not irresponsible to say so. » The Globe and Mail. Accès à <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/editorials/canada-needs-a-proper-census-and-its-not-irresponsible-to-say-so/article12793625/>

39 Canadian Construction Association Pre-Budget Submission. 2015. Accès à <http://www.cca-acc.com/pdfs/en/budget/2015prebudget.pdf>

Case 3 : Startup America – Stratégie nationale d’entrepreneuriat

Startup America a pour mission de « célébrer, d’inspirer et d’accélérer l’entrepreneuriat de forte croissance dans le pays⁴⁰ ». Le projet, dirigé par la Maison-Blanche, est une collaboration entre plusieurs organismes fédéraux, des entrepreneurs chefs de file, des entreprises, des établissements d’enseignement supérieur et d’autres partenaires, qui sert à développer un écosystème entrepreneurial aidant les entrepreneurs à mieux réussir.

À ce jour, plus de 20 programmes ont été lancés dans le cadre de l’initiative Startup America. Les programmes partagent cinq objectifs de base :

- » Élargir l’accès au capital pour des entreprises en démarrage et à haut potentiel de croissance dans le pays;
- » Avoir plus d’éducation relative à l’entrepreneuriat et de programmes d’adhésion qui habilitent davantage d’Américains à non seulement obtenir un emploi mais à créer des emplois.
- » Renforcer la commercialisation de la recherche et développement d’une valeur annuelle de quelque 148 milliards de dollars, le tout financé par le gouvernement fédéral et qui peut produire des entreprises et des industries entièrement nouvelles.
- » Relever et supprimer les obstacles inutiles aux entreprises en démarrage et à haut potentiel de croissance.
- » Accroître les collaborations entre les grandes entreprises et les sociétés en démarrage.

L’initiative vise aussi spécifiquement la « prochaine génération d’entrepreneurs », par cinq programmes nationaux qui font participer les jeunes – depuis la pré-maternelle jusqu’au postsecondaire – en cultivant les capacités et les compétences entrepreneuriales.

40 La Maison-Blanche. « Fact Sheet: White House Launches Startup America Initiative. » Accès à <https://www.whitehouse.gov/startup-america-fact-sheet>

b. Améliorer les opportunités pour les Autochtones, par une éducation adaptée et des programmes de perfectionnement des compétences

Statistiques clés

- » Entre 2006 et 2011, la population autochtone de l'Ontario a augmenté **cinq fois plus rapidement** que la population non autochtone.⁴¹
- » **Presque 42 %** des Autochtones de l'Ontario ont moins de 25 ans, comparativement à 30 % dans la population non autochtone.⁴²
- » Le taux de chômage des Autochtones est **le double** de celui des autres Canadiens.⁴³
- » La plus grande part provinciale, **21,5 %**, de la population autochtone canadienne réside en Ontario.⁴⁴

Ce que nous avons entendu d'intervenants de l'Ontario

- » Reconnaissez le rôle crucial que joueront les jeunes Autochtones face aux pénuries sur le marché du travail, en facilitant davantage de possibilités de perfectionnement des compétences et en haussant la participation à la population active.
- » Faites participer les élèves autochtones et assurez leur réussite scolaire par des programmes d'études culturellement adéquats.
- » Attaquez-vous aux lacunes en rapport avec les compétences dans la prestation des services de soins de santé, ce qui mène à une santé plus mauvaise pour les Autochtones et est une source de pressions sur les fournisseurs de services locaux.

⁴¹ Enquête nationale auprès des ménages. 2011. Statistique Canada.

⁴² Enquête nationale auprès des ménages. 2011. Statistique Canada.

⁴³ Enquête nationale auprès des ménages. 2011. Statistique Canada.

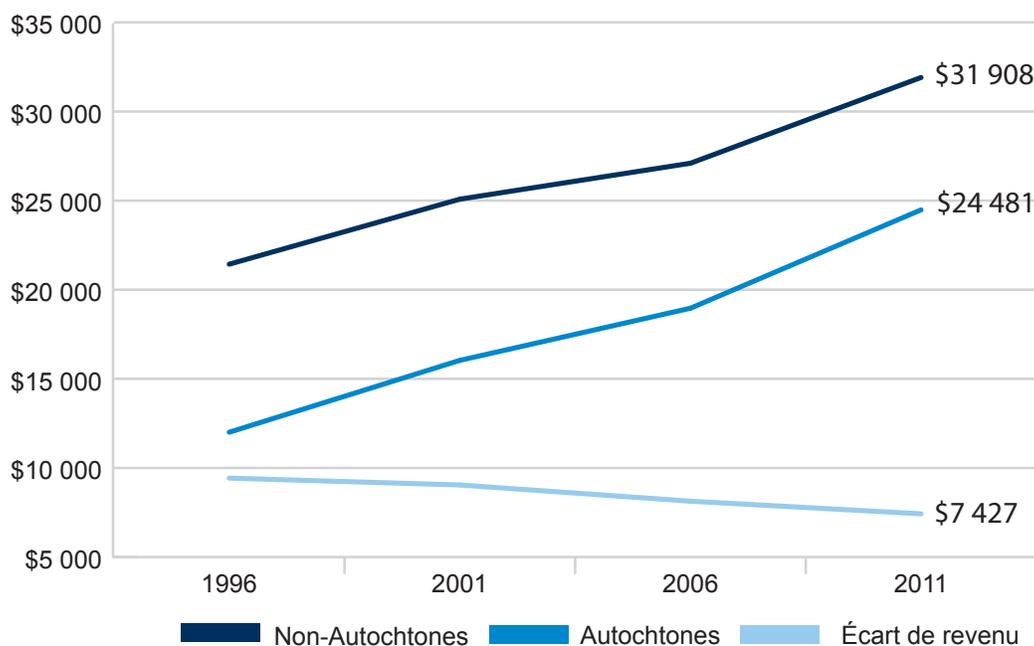
⁴⁴ Enquête nationale auprès des ménages. 2011. Statistique Canada.

Contexte de la question

En Ontario et au Canada, les Autochtones ont moins d'années de scolarité terminées, sont exposés à davantage d'emplois précaires, ont des revenus inférieurs et leur santé est plus médiocre. Même s'il y a rétrécissement de l'écart entre les Autochtones et la population en général pour un certain nombre d'indices de la santé et de la qualité de vie, les Autochtones en Ontario continuent de faire face à des problèmes beaucoup plus difficiles que leurs homologues non autochtones.

Les Autochtones ontariens sont plus jeunes et augmentent plus rapidement que tout autre segment de la population. D'ici 2026, plus de 100 000 jeunes Autochtones arriveront sur le marché du travail.⁴⁵ Pendant une période de pénurie croissante de main-d'œuvre, d'inquiétudes liées aux déclin des ratios de personnes dépendantes et d'intense concurrence mondiale pour des talents, le Canada ne peut guère se permettre de rater l'occasion d'accumuler du capital humain au sein de ses frontières. Les jeunes Autochtones d'aujourd'hui doivent avoir une meilleure chance de réaliser leur potentiel que les générations antérieures.

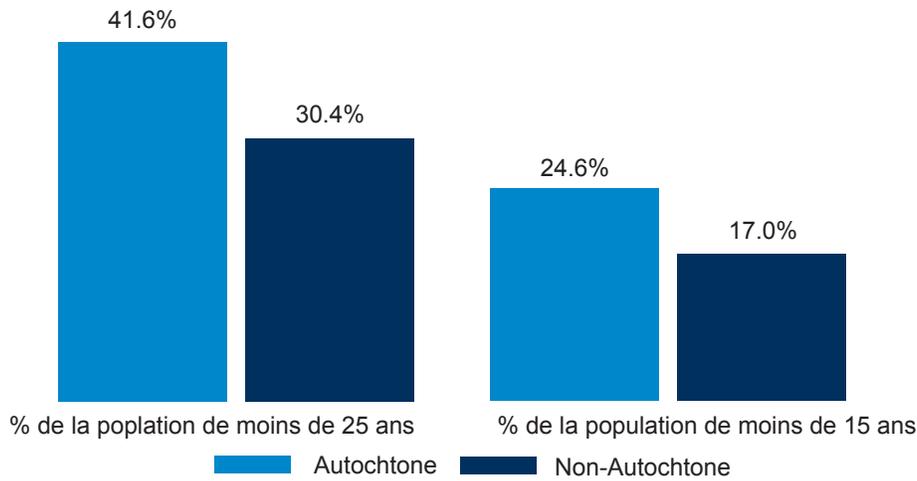
FIGURE 6 : REVENU MÉDIAN DE L'EMPLOI – AUTOCHTONES ET NON-AUTOCHTONES



Source : Statistique Canada.

45 Fédération des centres d'accueil indiens de l'Ontario. 2013. Aboriginal Labour Force and Training Strategic Framework: Identifying our Potential. Accès à <http://ofifc.org/sites/default/files/docs/2013-04-17%20Labour%20Force%20and%20Training%20Strategy%20-%20FINAL.pdf>

FIGURE 7 : PART DE LA POPULATION JEUNE DE L'ONTARIO, AUTOCHTONE ET NON AUTOCHTONE (2011)



Source : Statistique Canada

Les programmes d'éducation et d'emploi autochtones demeurent chroniquement sous-financés par le gouvernement fédéral. La structure des soutiens fédéraux existants est inadéquate et menacée de plus par des modifications du financement de l'EDMT. Beaucoup de programmes existants ne tiennent pas compte des approches culturellement pertinentes et ne reconnaissent pas l'éventail complet des besoins, ce qui peut aussi englober le logement et l'assistance en santé mentale.

Une programmation efficace peut également tenir compte des différentes circonstances auxquelles font face les Autochtones qui vivent dans les régions urbaines et rurales. Dans le Nord ontarien, surtout dans les régions plus éloignées, les collectivités autochtones font face à une offre inadéquate de services publics essentiels, ainsi qu'au manque d'accès au logement et à la nourriture à prix abordable. De gros projets de développement dans le Nord, tel celui du Cercle de feu, ne peuvent réussir sans que l'on s'attaque à de tels problèmes fondamentaux.

Recommandations

1. Remodeler l'éducation des Autochtones, afin de la faire reposer sur des cadres adaptés à la culture et de la placer sous contrôle local

Même si un nombre croissant de jeunes Autochtones atteignent de plus hauts niveaux de scolarité aujourd'hui par rapport aux générations antérieures, un gros écart de rendement persiste entre les Autochtones et la population canadienne en général. En 2011, dernière année de recensement, juste un peu moins de la moitié des Autochtones avaient fait une partie de leurs études secondaires, comparativement à presque les deux tiers chez les non-Autochtones.⁴⁶

L'éducation est une question controversée au Canada depuis des décennies. La plus récente solution proposée, le projet de loi C-33, est apparu après une entente nationale entre le gouvernement fédéral

46 Statistique Canada. 2011. Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada. Accès à http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/99-012-x2011003_3-fra.cfm

et l'Assemblée des Premières Nations. Malheureusement, la législation proposée, qui reposait sur une contribution financière fédérale améliorée a raté sa cible et été ultimement abandonnée.

La contribution financière fédérale améliorée du projet de loi C-33 peut comporter de modestes gains pour la scolarité dans les réserves, mais l'élément fondamental qui manque est une approche communautaire, respectueuse de l'« esprit d'apprentissage », mais tout en supportant un véritable virage du processus décisionnel, afin que celui-ci se trouve entre les mains des collectivités des Premières Nations.⁴⁷

Case 4 : Modèle de la Nouvelle-Écosse pour les écoles communautaires

L'autorité scolaire de l'école néoécossaise Mi'kmaw fondée en 1992, dont la désignation connue est Mi'kmaw Kina'matnewey, est devenue un modèle prometteur dirigé par une Première Nation et que d'autres peuvent utiliser. Les collectivités de Premières Nations fonctionnant dans ce cadre ont eu des taux d'obtention de diplômes de plus en plus élevés.⁴⁸

Le gouvernement fédéral devrait remodeler l'éducation autochtone en Ontario et au Canada plus généralement, afin qu'elle repose sur des cadres sous contrôle local et adaptés culturellement, tel le modèle de l'autorité scolaire néoécossaise Mi'kmaw. En outre, il faudrait que la priorité soit accordée davantage à un cadre adéquat de partenariat avec les collectivités des Premières Nations et moins aux dollars qui y sont rattachés.

2. Joindre dans les EDMT (ententes sur le développement du marché du travail) des dispositions qui reflètent les besoins des Autochtones

L'Ontario a le plus grand nombre de résidents autochtones, ce qui représente 21,5 % de toute la population autochtone au Canada;⁴⁹ la grande majorité – près de 85 % – vit à l'extérieur des réserves.

La proportion de la population autochtone résidant dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci en Ontario devrait être prise en compte lors des négociations et de la répartition des fonds dans les cadres des EDMT et de la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi. En particulier, dans l'EDMT, une répartition spécifique pour les Autochtones devrait être ajoutée afin d'aider les interventions liées au marché du travail autochtone dans les contextes urbains et ruraux de l'Ontario.

Dans l'EDMT, une répartition spécifique pour les Autochtones devrait être ajoutée afin d'aider les interventions liées au marché du travail autochtone dans les contextes urbains et ruraux de l'Ontario.

Les programmes existants financés en vertu de l'EDMT par l'entremise d'Emploi Ontario (EO) ont été généralement inadéquats pour répondre aux besoins de formation des Autochtones. Le financement doit aller aux organismes autochtones offrant de multiples services, qui peuvent le mieux aider les personnes, et pas seulement aux fournisseurs de services d'EO ou aux employeurs.

47 Bennett, P.W. et Anuik, J. 2014. Picking up the Pieces: A Community-School-Based Approach to First Nations Education Renewal (réparer les pots cassés : une approche fondée sur l'école communautaire en vue du renouveau de l'éducation des Premières Nations). Institut des politiques du Nord. Accès à https://northernpolicy.files.wordpress.com/2014/10/npi_pickinguppieces_sept2014_en1.pdf

48 Ibid.

49 Statistique Canada. 2011. « Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits. Accès à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>

3. Aider la main-d'œuvre autochtone, par des programmes éprouvés et adaptés aux besoins locaux

Le besoin d'accroître la participation autochtone à la population active – surtout les jeunes Autochtones, dont le taux de chômage est le double de celui de la population en général – deviendra de plus en plus crucial au cours des prochaines années car la population canadienne vieillit. Le gouvernement fédéral a aidé à élaborer et à financer un certain nombre de stratégies et programmes réussis et fondés sur des données probantes, qui devraient être élargis et prolongés afin d'offrir la formation nécessaire aux Autochtones.

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) est une approche. La SFCEA aide les Autochtones à accéder aux occasions d'emploi à long terme, grâce à l'éducation, au perfectionnement des compétences et aux programmes de formation. La SFCEA aide une douzaine d'organismes (titulaires d'ententes de la SFCEA) de la province, dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci; chaque organisme a la latitude et l'autorité pour prendre les décisions du programme en se fondant sur les besoins des clients locaux.

La SFCEA est sortie d'un programme précurseur – Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones –, à la suite d'une évaluation favorable qui prouvait qu'il y avait des hausses du revenu d'emploi, de fréquences d'emploi, de conservation d'emploi et de promotions.⁵⁰ La même évaluation démontrait qu'il y avait un besoin de programmes similaires pour le marché du travail autochtone, qui « aident à s'attaquer systématiquement aux obstacles qui nuisent à la participation complète des Autochtones à la population active.»⁵¹

La SFCEA devait prendre fin en 2015, mais il y a eu un prolongement d'une année. Le gouvernement fédéral devait renouveler la stratégie pour une plus longue période et atteindre davantage de chercheurs d'emploi dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

4. Travailler avec le gouvernement provincial à combler les écarts de compétences qui nuisent à la prestation des services de soins de santé destinés aux Autochtones

Le lien entre la santé et le bien-être économique est bien connu. Les personnes en santé peuvent travailler davantage et plus longtemps, contribuer à leurs revenus, à l'avenir de leurs enfants et aux revenus gouvernementaux, ce qui, ensuite, permettra d'offrir des services de soins supérieurs.

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux partagent les compétences dans la prestation des soins de santé pour les Autochtones. Le gouvernement fédéral est responsable de la prestation des soins de santé primaires dans les réserves, tandis que les soins de santé à l'extérieur des réserves relèvent de la compétence des provinces. Lorsqu'il y a lieu, le gouvernement fédéral finance en outre les provinces pour certains programmes à frais partagés et pour des cotisations d'assurance-maladie.

Bien que les champs des compétences semblent clairement délimités, en pratique ils ont contribué à ce que le système manque de coordination et soit fractionné; par rapport à ce qui se passait pour d'autres populations, ce système a pesé lourd sur les Autochtones en raison de résultats médiocres pour la santé. Des taux de mortalité supérieurs chez les Autochtones ont été attribués au mauvais fonctionnement de ce système.⁵²

Les arrangements actuels pèsent aussi considérablement sur les fournisseurs locaux de soins de santé qui,

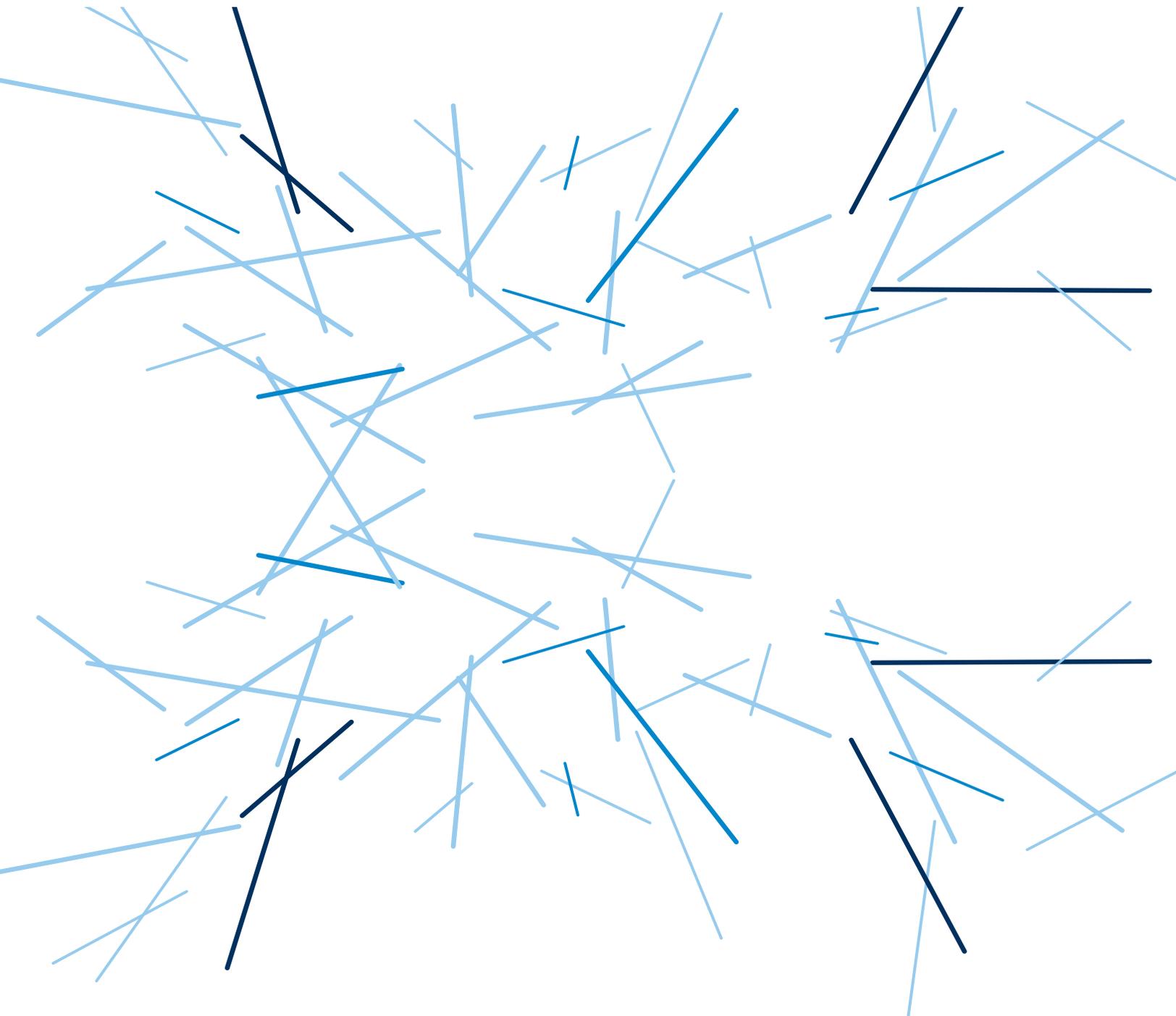
50 Emploi et développement social Canada. 2013. Évaluation sommative du programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones. Accès à http://www.edsc.gc.ca/fra/publications/evaluations/competences_emploi/2013/octobre.shtml

51 *Évaluation sommative du programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones*. 2013.

52 Kelly, M.D. 2011. Toward a New Era of Policy: Health Care Service Delivery to First Nations. *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 2 (1). Accès à <http://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1017&context=iipj>

tout en constatant des hausses de cas dans les réserves, obtiennent peu d'augmentation de financement de l'un ou l'autre palier gouvernemental. Cela se produit parce que beaucoup d'Autochtones des réserves demandent des soins à des services sous compétence provinciale qui, eux, n'en rendent pas compte. Par conséquent, les fournisseurs locaux de soins de santé luttent pour offrir des soins adéquats, mais avec des ressources inadéquates.

Un système intégré de soins de santé autochtone est nécessaire pour remplacer la mosaïque existante de politiques, qui a fait qu'un gros segment de la population canadienne manque sérieusement de soins. Un modèle reposant sur une initiative tripartite pour les soins de santé en Colombie-Britannique – qui a pour objet de combler par une approche de collaboration l'écart qui existe dans les résultats des soins de santé, et ce, entre les Autochtones et d'autres résidents provinciaux – devrait être exploré comme remède dans le contexte ontarien.



3

Attirer les talents du monde et aider ceux qui veulent migrer vers l'Ontario

Statistiques clés

- » Entre 2001 et 2011, la part de l'Ontario dans l'immigration au Canada a décliné de **plus de 30 %**.⁵³
- » Les immigrants économiques vers l'Ontario ne représentent **que 50 %** des nouveaux arrivants dans la province. La plupart des autres provinces du Canada ont une part qui correspond à l'objectif fixé par les ministres fédéral et provinciaux, ou le dépasse, soit 70 % d'immigration économique.⁵⁴
- » En 2013, quelque 103 500 immigrants sont venus s'installer dans la province.⁵⁵ L'immigration vers l'Ontario doit être augmentée d'au moins **135 000 personnes** par année, afin de maintenir l'effectif provincial.⁵⁶

Ce que nous avons entendu d'intervenants de l'Ontario

- » Voyez à ce que les politiques d'immigration permettent de faire face à la concurrence accrue pour les talents. Les politiques devraient surtout permettre d'attirer et de conserver au Canada les travailleurs internationaux qualifiés.
- » Abordez le déclin du financement pour l'établissement des immigrants en Ontario. Les collectivités ont plus de mal à offrir du soutien adéquat aux immigrants et à les conserver dans la collectivité, ce qui ajoute aux inquiétudes liées à l'émigration de la population.
- » Réévaluez les changements apportés au Programme des travailleurs temporaires étrangers. De nouvelles règles risquent de nuire à la capacité de l'Ontario d'attirer des travailleurs très qualifiés et sont plus encombrantes pour les petites et moyennes entreprises (PME).

⁵³ Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario 2012. Plus de voies vers le succès : Le rapport final de la Table ronde d'experts sur l'immigration en Ontario.

⁵⁴ Plus de voies vers le succès. 2012.

⁵⁵ Citoyenneté et Immigration Canada 2013. Faits et chiffres 2013 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents. Accès à <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2013/permanents/11.asp>

⁵⁶ Plus de voies vers le succès. 2012.

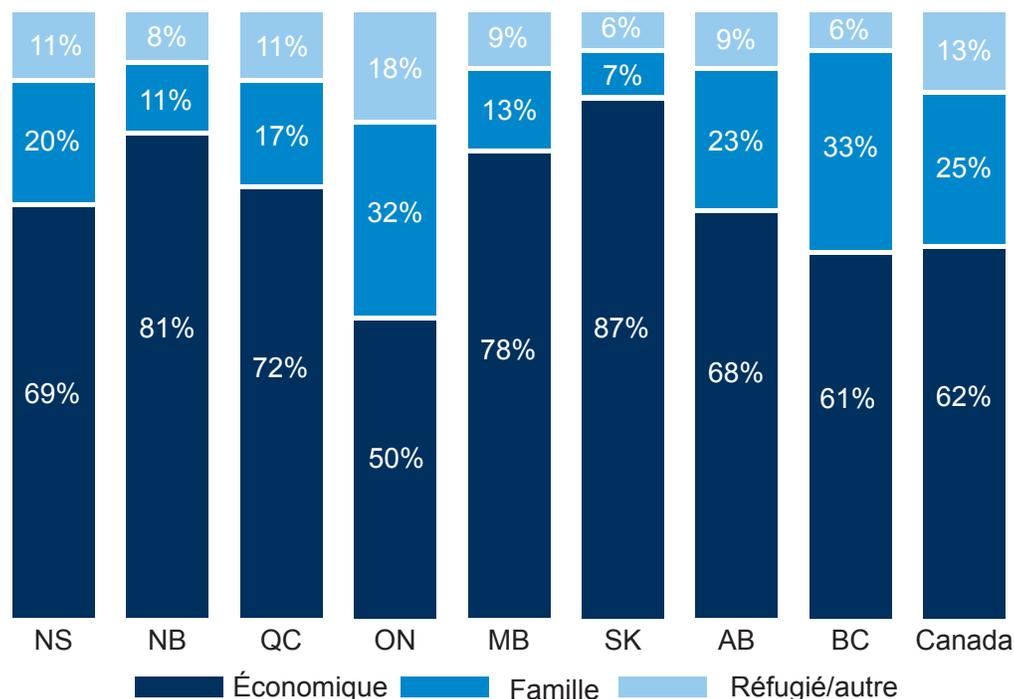
Contexte de la question

Jusqu'au début des années 2000, près des deux tiers de tous les immigrants au Canada ont décidé de s'installer en Ontario. Depuis, le nombre de ces immigrants y a chuté de plus de 30 %.

Le fait que les nouveaux arrivants perçoivent qu'il y a plus d'opportunités ailleurs au Canada explique en partie ce déclin. La chute de l'immigration en Ontario est également attribuable à un certain nombre de modifications du système d'immigration du Canada au cours des dernières années. Depuis 2008, des correctifs importants ont été apportés aux trois courants d'immigration – économique, réunification familiale et humanitaire. De plus, de nombreuses règles ayant des conséquences sur la citoyenneté, les travailleurs temporaires étrangers ainsi que les étudiants internationaux ont été changés depuis.

Le résultat a été de deux ordres. D'abord, l'Ontario n'a pas seulement connu un déclin de l'immigration totale, mais aussi un déclin spécifique du nombre d'immigrants économiques. Tandis que la plupart des autres provinces sont près ou au-dessus de l'objectif fédéral, soit recevoir 70 % de leurs immigrants par l'entremise de programmes économiques, la part de l'Ontario est bien inférieure – seulement 50 %.

FIGURE 8 : CATÉGORIE D'IMMIGRATION PAR PROVINCE



Source : Système de données sur les résidents permanents (SDRP), Citoyenneté et Immigration Canada, 2011.

Ensuite, les rajustements ont mené à une concentration grandissante sur une « stratégie du marché du travail juste-à-temps, favorisant les immigrants et les étrangers qui séjournent temporairement et peuvent avoir des effets économiques à court terme.⁵⁷ Bien que créer un système d'immigration adapté et souple soit un objectif valable, le gouvernement fédéral doit aussi veiller à ce que de nouvelles règles n'encombrent pas la voie du séjour et de la citoyenneté, dissuadant les personnes talentueuses dont notre économie a besoin de s'installer ici.

57 Albion, N. et Cohl, K. 2012. Shaping the Future: Canada's rapidly changing immigration policies. Maytree. Accès à <http://maytree.com/wp-content/uploads/2012/10/shaping-the-future.pdf>

Recommandations

1. Augmenter le nombre des migrants économiques vers l'Ontario.

Le déclin des immigrants, en particulier des immigrants économiques en Ontario, pose des défis considérables en ce qui concerne les perspectives à long terme pour la main-d'œuvre dans la province. Parce qu'il est projeté que presque toute la croissance de la population active proviendra de l'extérieur du Canada, l'immigration vers l'Ontario doit monter à au moins un pour cent de la population provinciale, ou de 135 000 personnes annuellement, afin de maintenir l'effectif provincial.⁵⁸ Donc 70 % de ces immigrants, ou 94 500, devraient être admis par l'entremise de programmes économiques, y compris le Programme des candidats des provinces (PCP) et Entrée expresse.

Compte tenu de l'évolution du système d'immigration du Canada au cours des dernières années, il reste à préciser comment le PCP et Entrée expresse interagissent pour affecter des immigrants à l'Ontario.

Des changements positifs récents au PCP ont permis de doubler le nombre total des immigrants admis par l'entremise du programme (d'environ 2 500 à 5 000), tandis qu'Entrée expresse promet d'accorder davantage de latitude provinciale dans le processus de sélection. Ensemble, ces changements maximiseront la capacité de l'Ontario d'attirer et de sélectionner des immigrants en se fondant sur les besoins économiques uniques et du marché du travail de la province.

Le gouvernement fédéral devrait continuer de collaborer avec la province, afin d'assurer que le PCP et Entrée expresse évoluent en vue d'admettre plus d'immigrants pour la province et de porter le nombre total des immigrants économiques à 94 500 sur une base annuelle.

2. Tracer des voies raisonnables et claires en matière de résidence pour les étudiants internationaux

Veiller à ce que les étudiants internationaux – qui ont bénéficié des investissements publics canadiens en éducation, acquis de l'expérience canadienne et noué des liens dans les collectivités locales – puissent demeurer après l'obtention de leur diplôme est une priorité pour de nombreuses collectivités ontariennes aux prises avec un grand nombre de diplômés talentueux qui émigrent.

Toutefois, des changements opérés dans le système d'immigration du Canada, par l'entremise du nouveau programme Entrée expresse, ont obscurci les voies vers la possibilité de résidence pour les étudiants internationaux. Cela pourrait nuire aux capacités du Canada de recruter à l'avenir des étudiants internationaux.

Le gouvernement fédéral devrait évaluer les effets négatifs d'Entrée expresse sur la capacité des étudiants internationaux de se qualifier pour un emploi et pour la résidence après l'obtention du diplôme, ainsi que sur les conséquences que les départs d'étudiants ont sur les collectivités.

En vertu des nouvelles règles, les étudiants internationaux qui ont un grade ou un diplôme d'un établissement canadien sont placés avec d'autres groupes de travailleurs qualifiés dans une « réserve » où Citoyenneté et Immigration fait les invitations pour la résidence permanente. Avant Entrée expresse, il n'était pas requis des étudiants internationaux qu'ils soient en concurrence avec des travailleurs qualifiés; ils pouvaient plutôt avoir accès à la résidence grâce à la catégorie de l'expérience canadienne.

⁵⁸ Plus de voies vers le succès. 2012.

Le gouvernement fédéral devrait évaluer les effets négatifs d'Entrée expresse sur la capacité des étudiants internationaux de se qualifier pour un emploi et pour la résidence après l'obtention du diplôme, ainsi que sur les conséquences que les départs d'étudiants ont sur les collectivités.

3. Aborder le déclin du financement pour l'établissement des immigrants en Ontario

Le gouvernement fédéral transfère aux provinces les fonds d'aide à l'établissement des immigrants, ce qui aide à couvrir des services importants d'intégration et d'établissement tels que les programmes pour les langues, les compétences et la formation de transition. Ces services sont essentiels pour assurer un bon début et pour placer les nouveaux arrivants sur la voie de la réussite à long terme au Canada.

Toutefois, en raison de discordances dans la formule de financement fédéral pour l'établissement, l'Ontario a moins de soutien par client aux fins du financement de ces importants services. Même si le transfert fédéral est censé comprendre le même montant par immigrant, l'Ontario reçoit 500 \$ de moins par immigrant que Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a cinq ans, l'élimination des ententes bilatérales avec les provinces et portant sur les établissements avait pour objectif de mettre fin à ces discordances, mais les différences dans l'accès aux services d'établissement au Canada ont plutôt persisté.

L'Ontario reçoit maintenant aussi une proportion supérieure du flot des personnes qui immigreront pour des raisons familiales et humanitaires, lesquelles demandent plus de soutien lors de leur établissement que les immigrants économiques. Par conséquent, les discordances de la formule de financement pèsent plus lourd sur la province et désavantagent les nouveaux arrivants qui choisissent de s'installer en Ontario.

Le gouvernement fédéral a déjà une approche de principe pour affecter les fonds aux fins de l'établissement des immigrants. Il faudrait maintenant s'attaquer aux discordances du financement qui persistent, puis harmoniser la théorie et la pratique.

4. Revoir les nouvelles règles régissant le Programme des travailleurs temporaires étrangers

En réponse à une série d'abus du programme par des employeurs importants au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a ajouté un certain nombre de mesures pour resserrer les règles du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et pour réduire le risque de problèmes futurs. Tout en reconnaissant qu'il est crucial que les Canadiens qualifiés aient accès aux postes vacants, les nouveaux changements apportés au PTET sont trop restrictifs et placent sur les épaules des PME un lourd fardeau qui n'est pas nécessaire.

Beaucoup de secteurs et d'industries dépendent du PTET pour résoudre les pénuries de travailleurs et de compétences. Par exemple, dans le secteur universitaires canadien, un quart des embauchés permanents entre par l'entremise du PTET.⁵⁹ Les perspectives et les compétences qu'offrent ces travailleurs internationaux sont essentielles aux rôles et à la réussite de ces institutions.

Avec les plafonds liés aux professions et imposés par le Programme des travailleurs qualifiés du gouvernement fédéral (la plus grosse source d'immigrants au Canada), le PTET offre également à de nombreuses industries l'accès accru et opportun aux travailleurs dont ils ont besoin.

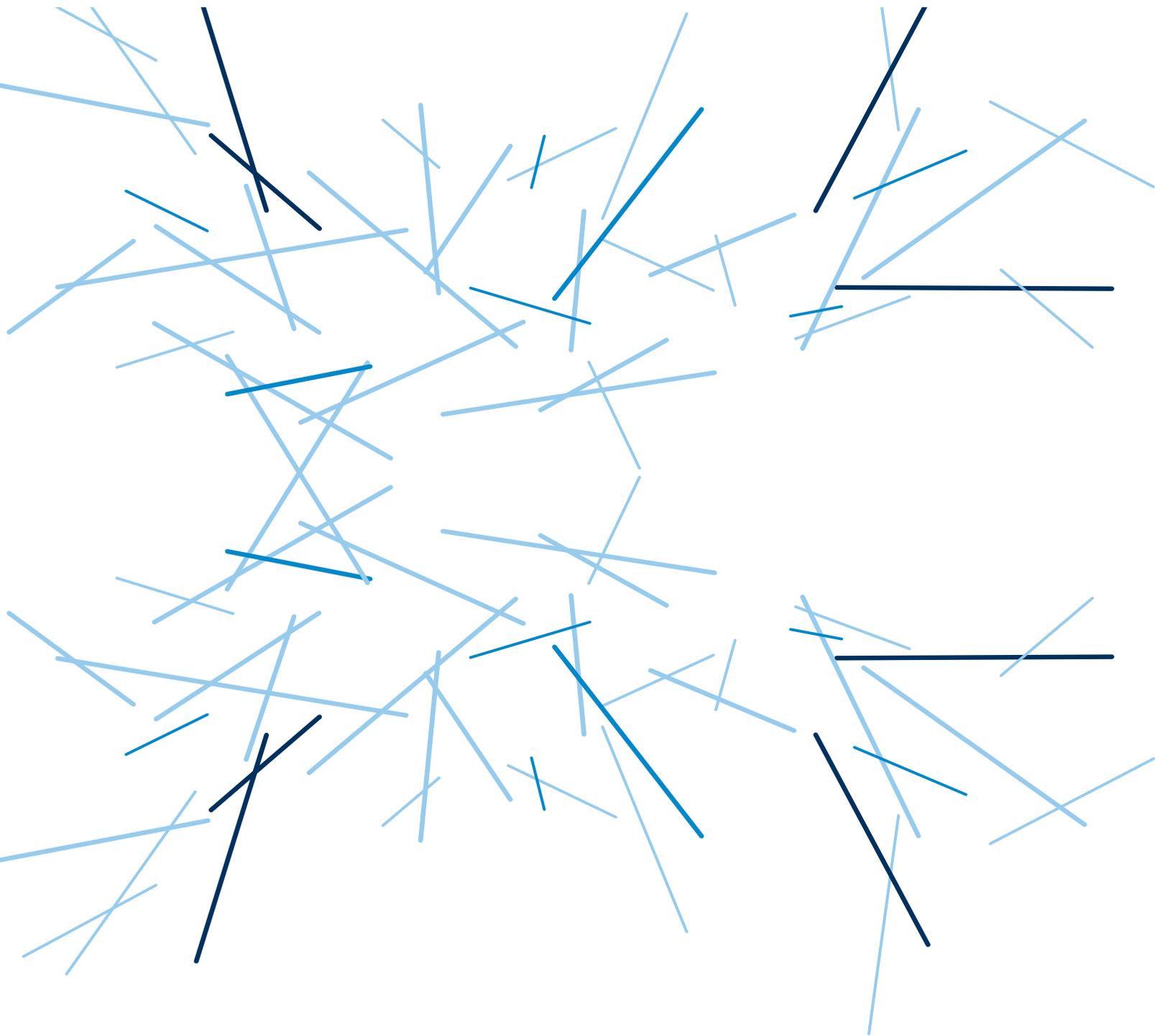
Compte tenu des nouvelles règles du PTET, il sera plus difficile, coûteux et chronophage pour les entreprises de justifier leurs pratiques de recrutement et de satisfaire leurs besoins de main-d'œuvre. Par exemple, il sera demandé aux employeurs de dresser des « plans fermes » pour la transition vers des travailleurs canadiens au fil du temps, d'avoir au plus 10 % de leur main-d'œuvre composée de travailleurs

59 Chiose, S. 2015. "Canadian universities urge Ottawa to relax foreign worker program rules." *The Globe and Mail*. Accessed at <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/canadian-universities-urge-ottawa-to-relax-foreign-worker-program-rules/article22826162/>

temporaires étrangers à bas salaire, puis de payer 275 \$ par poste, aux fins du traitement des évaluations d'incidence potentielle sur le marché du travail.

Il y a un grand besoin de travailleurs dans de nombreux secteurs et professions de l'économie canadienne. Le PTET aide à combler les écarts et favorise aussi l'emploi de Canadiens – dans les industries culturelles, les travailleurs étrangers temporaires facilitent l'existence de milliers d'emplois canadiens.

Le gouvernement fédéral devrait réévaluer et reformuler les règles les plus onéreuses et surtout cibler les employeurs qui risquent davantage d'abuser du système.



4

Renforcer l'innovation et la productivité par des soutiens commerciaux coordonnés et élargis

Statistiques clés

- » **Plus de 50 %** des brevets effectivement canadiens sont engendrés en Ontario.⁶⁰
- » Depuis 2001, la croissance moyenne de la productivité en Ontario n'a été que de **0,5 %**.⁶¹
- » L'investissement des entreprises en R. et D décline depuis 2001, et les entreprises canadiennes sont classées **15e sur 16** parmi les pairs de l'OCDE, par la BERD.⁶²
- » Les gouvernements du Canada dépensent plus de **20 milliards de dollars** annuellement pour le développement économique.⁶³

Ce que nous avons entendu d'intervenants de l'Ontario

- » Veillez à ce que les entreprises soient soutenues aux moments cruciaux du cycle de vie de l'innovation – de la recherche à la commercialisation.
- » Abordez le manque d'harmonie fédéral/provincial dans les programmes de développement économique et de soutiens commerciaux.
- » Reconnaissez le rôle important de l'innovation dans le secteur sans but lucratif, en facilitant les capacités d'engendrer des revenus et en permettant l'accès aux soutiens commerciaux.

60 Groupe de travail sur la compétitivité, la productivité et le progrès économique 2013. Course Correction: Charting a new roadmap for Ontario. Institute for Competitiveness and Prosperity. Accès à http://www.competeprosper.ca/work/annual_reports/annual_report_course_correction

61 Conseil pour l'emploi et la prospérité. 2012. Avantage Ontario.

62 Conference Board du Canada 2013. Report Card - Business Enterprise R&D Spending. Accès à <http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/innovation/berd.aspx>

63 Johal, S., Mendelsohn, M. et Zon, N. 2013. Let's Talk: Coordinating Economic Development Spending in Canada. Mowat Centre.

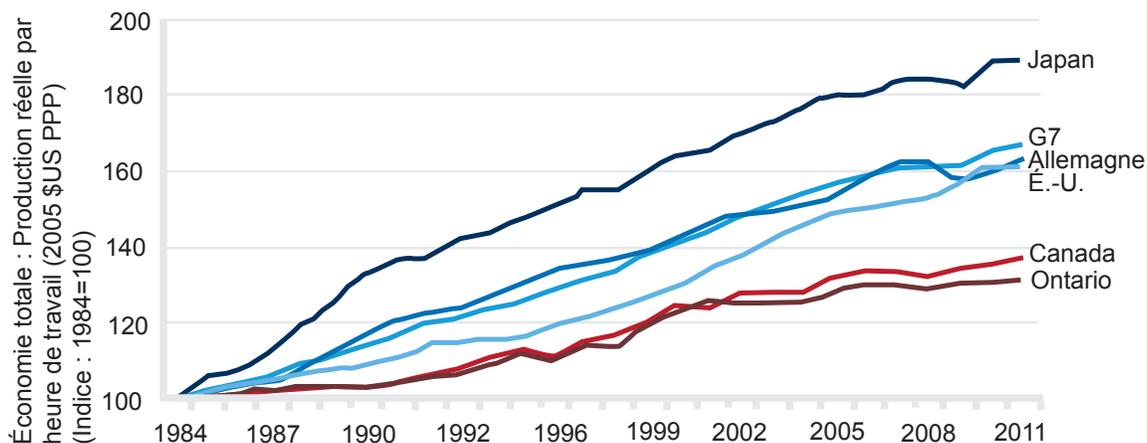
Contexte de la question

L'innovation est un moteur essentiel pour la productivité et la croissance économique. Elle est reliée à une qualité de la vie supérieure et au prolongement de la durabilité. L'Ontario, province où se trouvent plusieurs établissements de recherche de classe mondiale, une main-d'œuvre très éduquée et un milieu des affaires concurrentiel, est le carrefour de l'innovation du Canada.

Toutefois, pendant la plus grande partie des 30 dernières années, la croissance de la productivité a accusé un retard en Ontario et au Canada par rapport à celle de nations pairs. Depuis 2001, la productivité du secteur des affaires de l'Ontario a augmenté de 0,4 % annuellement, tandis que la croissance américaine affichait une hausse de 2,4%.⁶⁴ Les comparaisons Internationales de la productivité et de l'innovation tendent à classer le Canada au niveau médiocre parmi les pays pairs.

Beaucoup d'études ont tenté d'expliquer les causes et les effets de l'écart de productivité grandissant du Canada et de l'insuffisance du rendement en innovation. La structure des soutiens fédéraux pour la R. et D. a retenu considérablement l'attention – les soutiens de la R. et D. au Canada se trouvent parmi les plus généreux du monde, avec des investissements fédéraux annuels s'élevant à 6,5 milliards de dollars. Plus de la moitié de ce montant passe par le Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE). En dépit de cet important investissement, la proportion de l'activité globale du secteur privé en R. et D. au Canada n'est qu'aux trois quarts de la moyenne de l'OCDE.⁶⁵

FIGURE 9 : PRODUCTIVITÉ DES TRAVAILLEURS DE L'ONTARIO COMPARATIVEMENT À CELLE DES NATIONS PAIRS



Source: Ontario's Long Term Report on the Economy, 2014.

Un autre obstacle à l'innovation croissante au Canada est le problème de la commercialisation de nouveaux produits. Les entreprises en démarrage en particulier luttent pour du financement et souvent manquent d'expertise en gestion des affaires lorsqu'il s'agit de mettre des produits sur le marché. Avec du soutien crucial limité au stade critique du processus d'innovation, beaucoup d'entreprises se tournent vers des investisseurs

64 Ministère des Finances de l'Ontario 2014. Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario. Accès à <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/ltr/2014/ch5.html>

65 Gouvernement du Canada. 2014. Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation. Accès à http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07472.html

étrangers qui sont en mesure de livrer les deux. Par conséquent, des entreprises canadiennes en démarrage, qui ont bénéficié d'investissements publics en R. et D., sont achetées et déménagées à l'extérieur du Canada ainsi que les emplois qui auraient autrement été créés au Canada.

Enfin, la hausse de l'innovation et de la productivité doit être pensée en termes plus généraux, au-delà de la contribution des entreprises du secteur privé. Le secteur sans but lucratif (SBL) et caritatif est l'un des plus gros secteurs économiques en Ontario et au Canada, employant plus de 11,1 % de la population active canadienne et contribuant 8,1 % au PIB national.⁶⁶ Compte tenu de sa taille et de son importance pour l'économie, les structures fondamentales nécessaires pour favoriser l'innovation et pour accélérer la productivité dans le secteur privé doivent être aussi adoptées pour les organismes SBL.

Le secteur sans but lucratif (SBL) et caritatif est l'un des plus gros secteurs économiques en Ontario et au Canada, employant plus de 11,1 % de la population active canadienne et contribuant 8,1 % au PIB national.⁶⁷ Compte tenu de sa taille et de son importance pour l'économie, les structures fondamentales nécessaires pour favoriser l'innovation et pour accélérer la productivité dans le secteur privé doivent être aussi adoptées pour les organismes SBL.

Globalement, le gouvernement fédéral et la province ont un certain nombre de mesures incitatives et de programmes qui sont déjà en place, afin de promouvoir davantage d'innovation et de productivité commerciale. Ce qui est nécessaire, c'est une stratégie plus coordonnée qui maximise le rendement de ces investissements importants, puis permet d'accéder davantage aux soutiens aux entreprises.

Recommandations

1. Remettre à 20 % le crédit d'impôt de la RS&DE

Une des solutions proposée face aux investissements du secteur privé, lesquels sont à la traîne en R. et D., a été de rééquilibrer les fonds pour l'innovation, en faveur de plus de soutien direct, au lieu du crédit d'impôt de la RS&DE. Dans les économies avancées, le Canada est en fait un cas particulier lorsqu'il s'agit de sa répartition indirecte et directe du financement en R. et D.

Par conséquent, le gouvernement fédéral a déjà pris des mesures pour rationaliser la RS&DE et pour réduire son taux de cinq points de pourcentage, soit à 15 %. Lorsque les changements seront complètement faits, les investissements en RS&DE devraient baisser de quelque 500 millions de dollars annuellement dans tous les secteurs et régions au Canada.⁶⁸ Compte tenu de la part importante de l'activité de l'Ontario en R. et D. au Canada, les entreprises ontariennes sont celles qui ont le plus à perdre par ce changement.

En outre, la RS&DE comporte un rendement de l'investissement clair. Il a également été suggéré que, par rapport à d'autres outils de politique fiscale, la hausse des taux de la RS&DE est la façon la plus efficace d'accroître les efforts et le bien-être au Canada.⁶⁹ Cependant, les programmes directs, vers lesquels le financement de la RS&DE est actuellement réorienté, ne produisent pas de tels résultats démontrables.

66 Imagine Canada. « Faits saillants sur les organismes de bienfaisance du Canada . » Accessed at <http://www.imaginecanada.ca/fr/ressources-et-outils/recherches-et-faits/faits-saillants-sur-les-organismes-de-bienfaisance-du>

67 Ibid.

68 Chambre de commerce du Canada. 2012. Soumission au ministère des Finances du Canada le 14 août 2012 – Propositions législatives reliées à la Loi de l'impôt sur le revenu et aux Règlements.

69 Brouillette, D. 2011. Utilisation d'une expérience naturelle pour estimer l'impact différentiel du crédit d'impôt provincial pour la R-D sur les dépenses en R-D des entreprises de la Colombie-Britannique. Industrie Canada. Accès à <https://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/fra/ra02227.html>

Le gouvernement fédéral devrait rétablir le crédit d'impôt de 20 % de la RS&DE et procéder à davantage d'analyse sur les rendements découlant d'une nouvelle répartition des fonds de la RS&DE, et ce, vers plus de programmes directs, afin que les objectifs des soutiens de la RS&DE au Canada soient atteints.⁷⁰

2. Optimiser l'approvisionnement fédéral afin de s'attaquer aux problèmes de commercialisation

Il y a pour le gouvernement fédéral plusieurs façons de jouer un plus grand rôle de champion des entreprises innovatrices de l'Ontario et du Canada. L'industrie a mentionné à maintes reprises que l'accès au capital de risque est un élément essentiel pour conserver la commercialisation au sein de nos frontières. Des progrès ont déjà été accomplis par le gouvernement fédéral en ce sens par l'introduction en 2013 du Plan d'action sur le capital de risque, soit de 400 millions de dollars; ce plan devrait permettre d'obtenir d'investisseurs privés 800 millions de dollars additionnels. Des actions accréditatives – sorte d'action ordinaire unique pour l'industrie minière canadienne, qui permet aux crédits d'impôt de l'entreprise d'être transférés aux actionnaires – ont également été proposées depuis des années par le secteur des sciences de la vie, comme moyen de stimuler les investissements des marchés des capitaux publics.

Une mesure particulièrement importante que peut prendre le gouvernement fédéral est d'exploiter ses pratiques d'approvisionnement, afin d'amplifier la réussite commerciale à long terme de nouvelles entreprises canadiennes. Spécifiquement, la création d'un programme ressemblant à celui des É.-U. – le Small Business Innovation and Research Program (SBIR) – fournirait aux petites entreprises et à celles qui sont en démarrage des ressources précieuses pour faire des essais et pour commercialiser leurs produits et services au Canada.

Le SBIR ainsi que des programmes similaires au R.-U., en Australie et au Japon sont en place depuis aussi longtemps que trois décennies. Par ces programmes de retrait sont réservés de petits pourcentages des budgets d'approvisionnement fédéraux, et ce, pour des PME, à l'aide de mises en concurrence très sélectives, qui ont pour objet d'apporter un soutien financier à des entreprises innovatrices en démarrage et commercialement prometteuses. Ensuite, la pratique permet d'offrir aux organismes gouvernementaux une « technologie nouvelle, rentable et des solutions scientifiques répondant à leurs besoins ».⁷¹

En 2011, le rapport Jenkins (un examen de la politique de l'innovation du Canada) recommandait la mise en place du SBIR au Canada, prétendant que l'innovation commerciale devrait être « l'un des objectifs de base de l'approvisionnement » et que le SBIR favoriserait cette vision.⁷² Le gouvernement fédéral devrait répondre à cet appel et concevoir un programme semblable au SBIR, en faire une pierre essentielle de sa stratégie de l'approvisionnement.

3. Faciliter l'innovation et l'initiative des groupes sans but lucratif, par une capacité accrue d'engendrer des revenus et par du soutien aux entreprises

Accroître dans le SBL la capacité d'engendrer des revenus est fondamental pour renforcer le potentiel du secteur en matière d'innovation. Le secteur SBL ayant des problèmes de durabilité croissants, le modèle de l'entreprise sociale en particulier est devenu de plus en plus attrayant.⁷³ Les entreprises sociales sont des groupes à but lucratif, mais à des fins sociales. La Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et le R.-U. ont tous présenté au cours des dernières années une législation pour définir et régir ces sortes d'organismes « hybrides ». L'Ontario a récemment créé au Ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure un bureau servant à promouvoir l'entreprise sociale.

70 Association canadienne de la technologie de l'information. « The Issue: The Importance of SR&ED to ICT R&D. » Accès à http://itac.ca/uploads/research/the_issue_the_importance_of_sranded_to_ict_randd.pdf

71 OCDE 2010. Public Procurement Programmes for Small Firms - SBIR-type Programmes. Accès à <http://www.oecd.org/innovation/policyplatform/48136807.pdf>

72 Panel sur l'examen du soutien fédéral en recherche et développement. 2011. Innovation Canada : Le pouvoir d'agir. Accès à [http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf/\\$FILE/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf](http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf/$FILE/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf)

73 McIsaac, E. et Moody, C. 2013. The Social Enterprise Opportunity for Ontario. Mowat NFP, Mowat Centre.

Élargir l'admissibilité à ces programmes est sensé à un moment où il est demandé au secteur d'être plus innovateur et de faire davantage avec moins.

Même si les diverses compétences au Canada ont déployé d'importants efforts pour faire augmenter les revenus des organismes SBL et pour encourager l'autonomie financière, elles se sont continuellement heurtées à la réglementation de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Cela tient au fait que les provinces régissent les organismes sans but lucratif caritatifs et constitués en personnes morales au niveau provincial; quant au gouvernement fédéral, il exerce le contrôle sur les avantages fiscaux par l'entremise de la Loi de l'impôt sur le revenu. Pour que les efforts des entreprises sociales provinciales aient de véritables effets, le gouvernement fédéral doit procéder à des rajustements de la Loi de l'impôt sur le revenu et accorder aux organismes sans but lucratif davantage de latitude en matière d'utilisation et de production de revenus.⁷⁴

De plus, des organismes et dirigeants chefs de file du secteur sans but lucratif ont réclamé pour le secteur SBL d'amplifier les soutiens fédéraux relatifs à l'innovation et au développement des entreprises. De nombreux programmes et services au niveau fédéral aident et conseillent de petites et moyennes entreprises; ces mêmes programmes peuvent aussi répondre aux besoins de l'entreprise sociale ainsi que des organismes caritatifs et SBL.⁷⁵ Élargir l'admissibilité à ces programmes est sensé à un moment où il est demandé au secteur d'être plus innovateur et de faire davantage avec moins. Comme première étape, le gouvernement fédéral devrait travailler avec le secteur SBL à trouver les obstacles de l'accès à ces soutiens, penser à ouvrir un jour l'admissibilité au programme au secteur SBL.

4. Élaborer une stratégie intergouvernementale servant à coordonner le développement économique au Canada

Dans toute fédération, les gouvernements nationaux et sous-nationaux partagent souvent les compétences dans un certain nombre de domaines politiques. Dans beaucoup de cas, cela mène à des chevauchements de programmes et de politiques, à des rôles et responsabilisations imprécis ainsi qu'à des priorités divergentes. Au Canada, bien qu'il y ait au moins des efforts pour harmoniser les objectifs et les dépenses des programmes dans certains domaines de compétences partagées, y compris le perfectionnement de la main-d'œuvre et les infrastructures, une telle coordination n'existe pas en développement économique.

Les administrations locales, provinciales et fédérale dépensent ensemble annuellement 20 milliards de dollars afin de renforcer la productivité et l'innovation des entreprises, à l'aide de programmes de développement économique.⁷⁶ Toutefois, seuls quelques programmes sont conçus en tenant compte des interventions des autres gouvernements sous-nationaux. Beaucoup d'occasions de mieux coordonner les efforts du développement économique et de maximiser le rendement de l'investissement sont manquées.

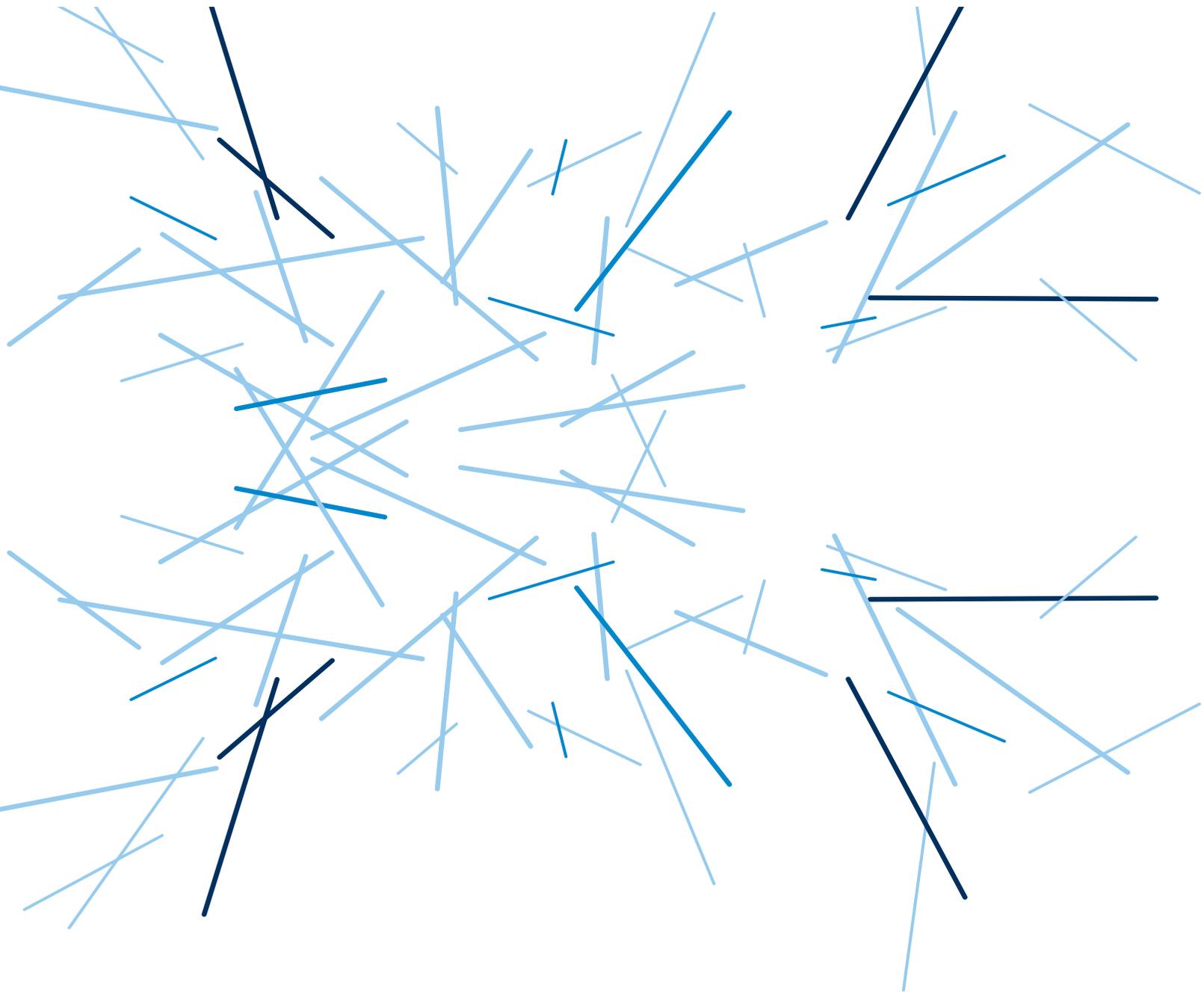
Pour élaborer une stratégie cohérente qui ouvre la voie à de la productivité et de l'innovation supérieures, le gouvernement fédéral devrait diriger la création d'une série de tableaux fédéraux-provinciaux axés sur la productivité, l'innovation et le développement économique, afin d'établir des priorités communes et de parvenir à une entente sur les investissements stratégiques.⁷⁷ Le gouvernement fédéral devrait se faire le champion d'un dialogue pancanadien avec les entreprises, le public, les organismes SBL et les chefs de file universitaires, à propos des priorités et des initiatives clés pour une stratégie nationale de développement économique.

74 Mendelsohn, M., Mulholland E. et Shamshiri, N. 2011. Strengthening the Third Pillar of the Union: An Intergovernmental Agenda for Canada's Charities and Non-Profits. Mowat NFP, Mowat Centre.

75 Imagine Canada. 2010. Supporting innovation and resiliency in the charitable and non-profit sector: Pre-budget brief. Accès à http://www.mut-tart.org/sites/default/files/report/2011_prebudget_submission_08172010.pdf

76 Johal, S., Mendelsohn, M. et Zon, N. 2013. Let's Talk: Coordinating Economic Development Spending in Canada. Mowat Centre.

77 Johal, S., Mendelsohn, M. et Zon, N. 2013. Let's Talk: Coordinating Economic Development Spending in Canada. Mowat Centre.



5

Faciliter les échanges et les investissements au Canada et au-delà des frontières internationales

Statistiques clés

- » L'Ontario est l'une des régions commerciales les plus intenses du monde – les exportations et importations étrangères représentent dans chaque cas environ **31 %** du PIB provincial.⁷⁸
- » **Un emploi canadien sur sept** est lié aux échanges avec les É.-U.⁷⁹
- » Plus de **25 %** des courants d'échange canado-américains passent par Windsor (Ontario).⁸⁰
- » Éliminer les obstacles à la mobilité interprovinciale des travailleurs pourrait accroître les déplacements des travailleurs de plus de **60 %**.⁸¹

Ce que nous avons entendu d'intervenants de l'Ontario

- » Continuez d'élargir les échanges internationaux et de faciliter le déplacement efficient des biens et des personnes, surtout au-delà de la frontière américaine.
- » Attaquez-vous aux lacunes cruciales de l'Accord sur le commerce intérieur avant que soit en vigueur l'AECG.
- » Supprimez les sources d'irritation commerciales qui ont des effets négatifs sur la capacité du Canada d'attirer des investissements étrangers et contribuent au déclin de la part canadienne des exportations mondiales.

78 Anderson, B. The Border and the Ontario Economy. 2012. Cross-Border Transportation Centre, Université de Windsor. Accès à http://www1.uwindsor.ca/crossborder/system/files/The_Border_Report2012%281%29.pdf

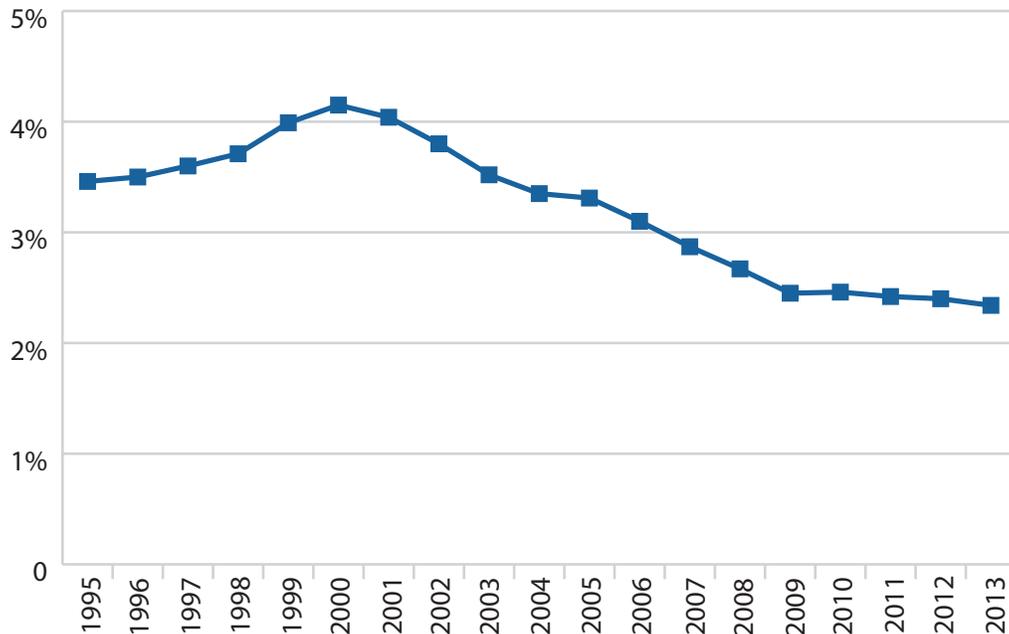
79 Plan d'action économique du Canada. « Relations bilatérales : Commerce et investissement Canada-États-Unis. » Gouvernement du Canada. Accès à <http://plandaction.gc.ca/fr/page/bbg-tpf/relations-bilaterales-commerce-et-investissement>

80 Plan d'action économique du Canada. « Passage international de la rivière Détroit. » Gouvernement du Canada. Accès à <http://plandaction.gc.ca/fr/initiative/passage-international-de-la-riviere-detroit>

81 Amirault, D., de Munnik, D. et Miller, S. 2013. Explaining Canada's Regional Migration Patterns. Examen de la Banque du Canada. Accès à <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2013/05/boc-review-spring13-amirault.pdf>

Contexte de la question

FIGURE 10 : PART DU CANADA DANS LES EXPORTATIONS MONDIALES



Source : UNCTADstat, Nations unies.

La capacité des provinces et territoires individuels de commercer entre eux et avec leurs homologues internationaux est étroitement liée à la croissance et à l'innovation. Davantage d'investissements et d'échanges extérieurs permet aux entreprises actives sur les marchés locaux d'atteindre d'autres marchés plus gros et lucratifs. Plus les produits, les personnes et l'information circulent librement au-delà des frontières, plus il y a d'échanges d'idées et d'innovations.

L'Ontario a longtemps été au Canada une porte d'entrée et une source de produits et services échangeables. Plus du quart des échanges canado-américains passe par Windsor. En soi, l'Ontario est une des régions d'échange les plus intensives dans le monde. Les exportations et importations internationales de la province représentent dans chaque cas environ 31 % du PIB de l'Ontario. Sans compter l'Ontario, les mesures du même PIB pour le Canada se situent à peu près à 20 %.⁸²

Néanmoins, l'Ontario fait face à un certain nombre de problèmes d'échanges et d'investissements importants. La principale raison est l'empêchement à la frontière canado-américaine depuis 2001. Parce que 75 % des exportations du Canada et près de 80 % de celles de l'Ontario aboutissent aux É.-U., la priorité clé est de continuer à déployer des efforts pour rationaliser, harmoniser et accélérer les processus frontaliers. En outre, même si le Canada a considérablement progressé dans l'élargissement des relations commerciales internationales, les barrières du commerce interprovincial demeurent un obstacle pour les affaires au pays. Peu d'exportation du côté des PME, un dollar canadien instable et une concurrence mondiale accrue ont également contribué au déclin de la part du Canada dans les exportations mondiales.

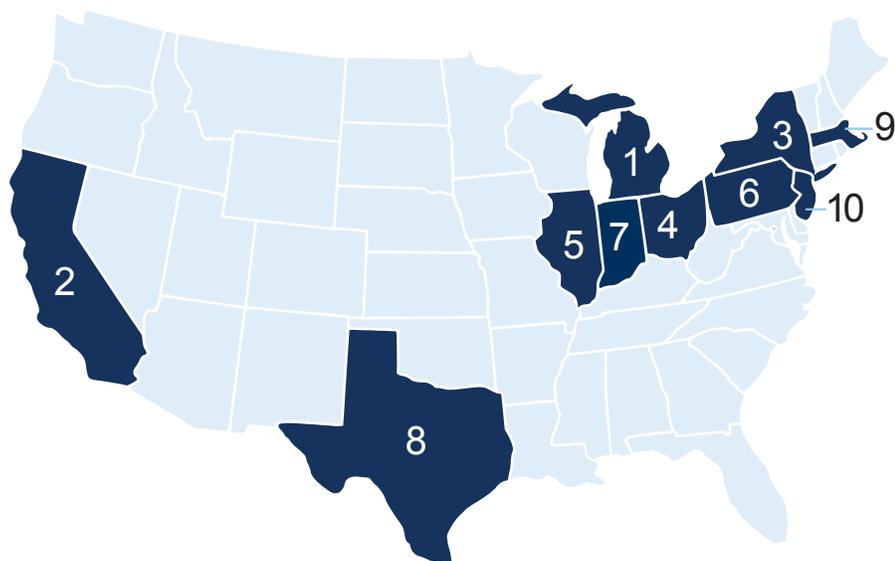
82 Moazzami, B. 2012.

Recommandations

1. Faciliter le déplacement des produits et des personnes à la frontière américano-canadienne

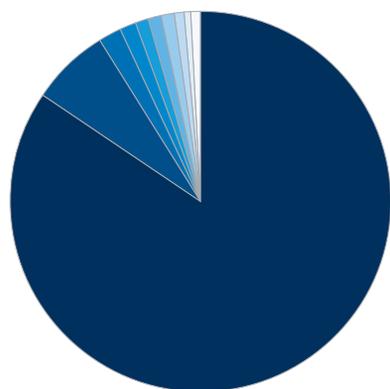
À l'échelle mondiale, les échanges canado-américains représentent une des plus grosses relations commerciales bilatérales.⁸³ Le Canada est le marché d'exportation numéro un pour 34 états américains, et approximativement un emploi canadien sur sept dépend des échanges avec les É.-U.⁸⁴

Figure 11 : Les plus grandes destinations internationales et américaines pour les exportations de l'Ontario



Principales destinations aux É.-U.

1. Michigan: 24,35%	6. Pennsylvanie: 3,16%
2. Californie: 12,24%	7. Indiana: 3,03%
3. New York: 5,83%	8. Texas: 2,85%
4. Ohio: 4,28%	9. Massachusetts: 1,80%
5. Illinois: 3,25%	10. New Jersey: 1,49%



Principales destinations internationales

1. États-Unis : 79,26%	6. Japon : 1,12%
2. Royaume-Uni : 6,41%	7. Norvège : 1,03%
3. Hong Kong : 1,84%	8. Allemagne : 0,63%
4. Chine : 1,16%	9. Italie : 0,63%
5. Mexico : 1,15%	10. Suisse : 0,61%

Source: Government of Ontario, 2014.

83 U.S. Department of State. 2014. « U.S. Relations With Canada. » Accès à <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/2089.htm>

84 Ambassade des États-Unis d'Amérique, Ottawa. « U.S. - Canada Economic Relations. » Accès à <http://photos.state.gov/libraries/canada/303578/pdfs/us-canada-economic-relations-factsheet.pdf>; Canada's Economic Action Plan. « Relations bilatérales : Commerce et investissement Canada-États-Unis. » Accès à <http://plandaction.gc.ca/fr/page/bbg-tpf/rerelations-bilaterales-commerce-et-investissement>

Case 5 : Importance d'un solide partenariat Canada-É.-U.

La relation du Canada avec le gouvernement américain est l'atout diplomatique le plus important de notre pays. Les valeurs et intérêts communs se trouvent à la base du besoin de coopération étroite entre les deux pays. Éliminer les obstacles aux échanges et aux investissements qui restent renforcera l'économie nord-américaine. Toutefois, la relation bilatérale d'Ottawa et avec Washington peut se trouver à l'un des points les plus bas de l'histoire récente. La politique sur les pipelines transfrontaliers ne devrait pas permettre de menacer la qualité et la résilience des relations élargies ou de réduire l'importance des autres problèmes diplomatiques canado-américains.

Conseil Canada-États-Unis de coopération en matière de réglementation (CCR) et Par-delà la frontière : Plan d'action ont fait des progrès dans la réduction des obstacles réglementaires et administratifs au commerce et aux voyages entre les É.-U. et le Canada.

Continuer d'améliorer l'opportunité et la prévisibilité des passages frontaliers demeure un but crucial. Les chaînes d'approvisionnement d'aujourd'hui reposent sur l'expédition « juste-à-temps » et des procédés de production qui exigent un niveau élevé de prévisibilité. Lorsque la planification de la logistique est aux prises avec des dates d'expédition imprévisibles, les entreprises chercheront des façons d'éliminer les passages frontaliers, notamment déménager des usines ou vendre davantage de produits sous d'autres compétences. Ces deux résultats sont mauvais pour l'Ontario.

En 2011, le Conseil de la fédération a formulé plusieurs recommandations afin de favoriser des améliorations aux frontières canado-américaines.⁸⁵ Parmi celles-ci se trouvent des investissements continus dans les procédés frontaliers communs, des installations d'inspection, des programmes de prédédouanement et d'inspection préalable des produits, une utilisation accrue de solutions technologiques intelligentes, afin d'accélérer les passages; ils sont essentiels pour améliorer la prévisibilité et pour faciliter une planification supérieure des affaires. Le gouvernement fédéral devrait continuer de donner suite à ces recommandations et faire tout ce qu'il peut pour éviter d'autres délais de mise en œuvre.

2. S'attaquer aux lacunes cruciales de l'Accord sur le commerce intérieur

Le gouvernement fédéral a récemment fait progresser son programme du commerce international, un facteur important dans la stimulation des activités d'exportation. Toutefois, il reste encore beaucoup d'obstacles au commerce interprovincial.

Les entreprises intérieures qui font du commerce interprovincial tendent à se préoccuper davantage de croissance, d'innovation, et il est plus probable qu'elles exportent vers les marchés internationaux.⁸⁶ Compte tenu de ces avantages, et en dépit du fait que la responsabilité de réduire les obstacles au commerce relève surtout des provinces, s'attaquer à ce qui nuit à une plus libre circulation des produits et des personnes aux frontières provinciales est une importante priorité nationale.

En particulier, le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces, et ce, dans trois domaines clés où des réformes s'imposent. En premier lieu vient le mécanisme de résolution de la dispute de l'entente sur le commerce intérieur (ACI), qui, en dépit de progrès considérables au cours des dernières années, doit encore être appliqué plus strictement et comporter un accès plus direct aux procédés. Le mécanisme existant est trop lent et coûteux pour la plupart des entreprises, et il offre peu quant aux conséquences de la non-conformité.

En deuxième lieu, même si l'Accord économique et commercial global (AECG) peut se traduire par plus de 30 000 emplois en Ontario et des économies de 100 millions de dollars sous forme de réduction

85 Conseil de la fédération. 2011. *Canada in the Global Economy*. Secrétariat du Conseil de la fédération Ottawa. Accès à http://www.canadaspremiers.ca/phocadownload/publications/cof_canada_global_economy_eng_final.pdf

86 TD Economics. 2014. *Special Report: Boosting Interprovincial Trade Critical to Ensuring Sustained Growth for Small Businesses*. Accès à http://www.td.com/document/PDF/economics/special/SME_Report.pdf

de tarifs,⁸⁷ des inquiétudes ont été soulevées en raison de l'accès supérieur des soumissionnaires européens aux approvisionnements provinciaux, par rapport aux entreprises intérieures. Des pratiques d'approvisionnement plus ouvertes et transparentes dans les échanges interprovinciaux sont nécessaires pour corriger le déséquilibre.

Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces à faciliter aux Canadiens le travail dans leur profession dans n'importe quelle région du pays.

En dernier lieu, le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces à faciliter aux Canadiens le travail dans leur profession dans n'importe quelle région du pays. La mobilité des travailleurs dans le cadre de l'ACI est gênée par un certain nombre d'obstacles réglementaires pour de nombreuses professions, surtout dans les soins de santé. Éliminer ces obstacles peut accélérer les choses de plus de 60 %.⁸⁸ Compte tenu des diverses pénuries de travailleurs et de compétences dans le pays, augmenter la mobilité de la main-d'œuvre devrait être une grande priorité fédérale.

3. Éliminer les tarifs sur les importations, avec un taux d'imposition effectif bas

Les taxes sur les importations sont ordinairement utilisées pour protéger certaines industries intérieures ou pour engendrer des revenus gouvernementaux considérables. Les tarifs qui n'ont pas d'utilité à ces fins ne créent que davantage de paperasserie pour les importations et n'ajoutent que très peu de valeur à l'économie.

En 2013, il y avait 230 de ces groupes tarifaires pour les produits de base, ne générant qu'entre 1 \$ et 10 000 \$ chacun. Combinés, ces tarifs ont récolté moins de 1 million de dollars sur 765 millions de dollars d'importations, pour un taux d'imposition effectif de 0,13 %.

En outre, de nombreux aspects du code tarifaire sont trop compliqués au Canada; ils imposent des fardeaux réglementaires considérables au monde des affaires. Il s'ensuit que les entreprises, surtout les PME, sont moins tentées de tirer avantage des accords de libre-échange en raison de toute la paperasse et des dossiers à tenir qui sont associés à l'obtention des tarifs préférentiels.

Le gouvernement fédéral devrait introduire un tarif zéro de la nation la plus favorisée (taux de NPF) sur les numéros tarifaires ayant des taux effectifs très bas (p. ex., moins de 0,1 %). Les avantages pourraient être substantiels, à un coût minimal.

4. Créer un véritable organisme national de réglementation

Le Canada demeure la seule économie développée du monde qui soit sans organisme national de réglementation des valeurs mobilières. Un tel organisme favorise une économie plus forte, en groupant l'expertise et en instaurant un unique cadre de réglementation pour les diverses compétences, ce qui facilite l'obtention de fonds et les affaires dans le pays. Il développe un marché des capitaux globalement plus concurrentiel et réduit les risques systémiques. Un véritable organisme national de réglementation des valeurs mobilières augmenterait aussi les possibilités d'introduire au Canada une législation sur le sociofinancement, ce qui aiderait les entrepreneurs à mettre de nouveaux produits sur le marché.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a travaillé avec les provinces sur un système unifié, par l'introduction du système de réglementation du marché des capitaux (SRMC) volontaire. Depuis

87 Groupe de travail sur la compétitivité, la productivité et le progrès économique 2013. Course Correction: Charting a new roadmap for Ontario. Institute for Competitiveness and Prosperity : Accès à http://www.competeprosper.ca/work/annual_reports/annual_report_course_correction
88 Amirault et coll. 2013

septembre 2014, cinq provinces – l’Ontario, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, l’Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan – ainsi que le gouvernement fédéral ont signé un protocole d’entente, dans lequel se trouvent les modalités et conditions du SRMC. Toutefois, pour matérialiser tous les avantages d’un organisme national de réglementation des valeurs mobilières, le gouvernement fédéral doit se mettre en contact avec les autres provinces et territoires, afin d’obtenir la participation complète au Canada, à court terme.

5. Rendre plus transparent le critère des avantages économiques nets de la Loi sur Investissement Canada

Par l’entremise de la Loi sur Investissement Canada, le gouvernement fédéral canadien a une autorité unique parmi les pays industrialisés, soit d’évaluer, possiblement de restreindre des investissements étrangers importants en se fondant sur l’« avantage net » estimatif pour le Canada. Bien que d’autres pays filtrent les investissements étrangers en fonction de critères de sécurité nationaux ou afin de protéger des secteurs sensibles, aucun n’a de « mécanisme généralisé » permettant d’évaluer les investissements en fonction de leur capacité de bénéficier à l’économie intérieure.⁸⁹

Lors du test de l’avantage net, il y a étude d’un ensemble de six critères clés,⁹⁰ mais le libellé décrivant les critères et les processus utilisés pour parvenir à la décision finale demeurent opaques. Même si quelques demandes ont été rejetées après avoir échoué lors du test de l’avantage net, la nature non transparente du processus laisse la porte ouverte aux manœuvres politiques sous le prétexte des avantages nationaux.

Pour apaiser les inquiétudes du public et des investisseurs, le gouvernement fédéral devrait être plus transparent et expliquer plus clairement son processus d’évaluation de l’avantage net.

5. Assouplir les exigences relatives aux visas pour les visiteurs provenant de pays à faible risque

Depuis 2010, les visas pour les visiteurs de marchés émergents clés ont régulièrement augmenté; cependant les visas pour les gens d’affaires de ces mêmes endroits – Mexique, Brésil et Chine – ont décliné de 6 %, ce qui indique que les gens d’affaires sont sensibles aux lourdeurs bureaucratiques.⁹¹ Une sécurité frontalière efficace est essentielle pour la sécurité publique, mais des politiques trop restrictives – celles qui sont disproportionnées par rapport au niveau réel de risque – peuvent avoir des effets négatifs sur l’économie. Selon les estimations d’une étude du R.-U., les pays qui ont des exigences bilatérales en matière de visas, telles celles entre le Canada et le Mexique ainsi que le Canada et le Brésil, peuvent potentiellement réduire du quart les investissements directs étrangers (IDE) bilatéraux.⁹²

Les processus encombrants entourant les visas de voyageurs d’affaires sont un réel obstacle aux échanges et aux investissements. Le traitement des visas peut prendre trop de temps et dissuader les voyageurs axés sur les affaires qui ont besoin de leur passeport. Le gouvernement fédéral devrait réduire les listes d’attente des visas d’affaires ou permettre les demandes, mais sans retenir les passeports.⁹³

À plus long terme, l’exigence de visas pour des visiteurs d’affaires provenant de pays à faible risque tels que le Mexique et le Brésil devrait être supprimée. Le gouvernement fédéral devrait également déployer le programme d’autorisation de voyage électronique (AVE) – un récent outil de filtrage en ligne –, en faire une sorte de procuration pour les pays dont les citoyens posent un risque inférieur pour la santé physique et économique des Canadiens.

89 Dawson, L. 2012. Potash and Blackberries: Should Canada Treat All Foreign Direct Investment the Same? Macdonald-Laurier Institute. Accès à <http://www.macdonaldlaurier.ca/files/pdf/Should-Canada-Treat-All-FDI-The-Same-Commentary-June-2012.pdf>

90 Frigon, M. 2011. « L’investissement étranger au Canada : le critère de l’avantage net. » Enjeux courants et émergents, 41e Parlement, Bibliothèque du Parlement. Accès à <http://www.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/cei-22-e.htm>

91 Association de l’industrie touristique du Canada. 2014. Gateway to Growth: Visitor Visa Progress Report. Accès à http://tiac.travel/_Library/TIAC_Publications/TIAC_Visitor_Visa_Progress_Report_FINAL.pdf

92 Neumayer E. 2011. On the detrimental impact of visa restrictions on bilateral trade and foreign direct investment. *Journal of Applied Geography* (31).

93 Bitran, M. et Tan, S. 2013. Diaspora Nation: An inquiry into the economic importance of diaspora networks in Canada. Mowat Centre.

6

Réagir aux opportunités des régions et des grappes, par des stratégies ciblées

Faits importants

- » La plupart des régions de la province ont connu une migration nette négative depuis le début des années 2000.⁹⁴
- » Plus de 300 000 emplois manufacturiers ont disparu entre 2001 et 2012 – les villes de taille moyenne de l’Ontario ayant des bases manufacturières classiques ont été les plus durement touchées.
- » Le développement du Cercle de feu dans le Nord ontarien a une valeur économique estimative de 25 milliards de dollars sur une période de 32 ans.⁹⁵

Ce que nous avons entendu d’intervenants de l’Ontario

- » Encouragez les investissements et la création d’emplois en Ontario, à l’aide de politiques plus ciblées et de décisions de financement qui tiennent compte des atouts et problèmes régionaux.
- » Évaluez les instruments fédéraux clés de la croissance régionale – FedNor et FedDev – afin que les programmes atteignent davantage de collectivités et les objectifs retenus.
- » Ciblez plus de soutiens commerciaux pour les entreprises dont la croissance est élevée, qui favorisent la formation de grappes, davantage d’innovation et de création d’emplois.

94 Ministère des Finances de l’Ontario. Projections démographiques pour l’Ontario 2013-2041. Accès à <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/index.html>

95 Hjartarson, J., McGuinty L., Boutilier, S. et Majernikova, E. 2014. Beneath the Surface: Uncovering the Economic Potential of Ontario’s Ring of Fire. Chambre de commerce de l’Ontario. Accès à http://www.occ.ca/Publications/Beneath_the_Surface_web.pdf

Contexte de la question

Dans l'ensemble, l'économie très diverse de l'Ontario a bien servi la province et le pays, protégeant contre les pires effets des déclin et de la restructuration économique mondiale de la dernière décennie. Toutefois, au niveau communautaire, des parties de la province ont lutté plus que d'autres pour conserver les emplois. Dans de nombreuses villes et régions plus petites, la croissance économique a stagné ou décliné au cours des dix dernières années.

Les villes de taille moyenne de l'Ontario, dépendant ordinairement des manufactures quant à l'emploi et à la croissance, ont été particulièrement frappées par les tendances récentes en faveur de la fabrication extraterritoriale. Une bonne partie du Sud ontarien – le cœur manufacturier du Canada – a affiché de vertigineuses pertes d'emplois, en tout 300 000 entre 2001 et 2012. Les collectivités rurales et éloignées ont également lutté pour s'adapter au virage mondial rapide, où les avantages et points forts classiques, surtout ceux du secteur des ressources naturelles, sont érodés depuis des années.

Chose importante, l'attention particulière portée au soutien des entreprises dont la croissance est élevée, ce qui a visiblement favorisé de façon significative la formation de grappes et davantage l'augmentation des emplois, devrait aussi viser les programmes pertinents de soutien des entreprises.

En réponse à ces défis, le gouvernement fédéral a lancé en 2010 la FedDev, ayant pour objet de revigorer la croissance économique dans le Sud ontarien, par l'entremise de programmes et de partenariats locaux ciblés. Complément de la FedDev, la FedNor est en activité depuis près de 30 ans; elle a le même objectif dans les collectivités du Nord. Bien que les deux organismes soient perçus comme des modèles réussis de développement économique régional, il y a eu des demandes de mesures additionnelles de leur rendement. Relever les programmes sous la FedDev et la FedNor qui ont les meilleurs résultats est nécessaire non seulement pour utiliser de façon efficiente les fonds fédéraux, mais aussi pour actualiser complètement le potentiel des diverses collectivités de l'Ontario.

À côté des stratégies régionales, des approches ciblant le développement de l'industrie et de grappes, il faut aussi stimuler la prospérité, l'innovation et la création d'emplois dans tous les coins de la province. Chose importante, l'attention particulière portée au soutien des entreprises dont la croissance est élevée, ce qui a visiblement favorisé de façon significative la formation de grappes et davantage l'augmentation des emplois devrait aussi viser les programmes pertinents de soutien des entreprises.⁹⁶ Les entreprises à croissance élevée servent de catalyseurs économiques dans les régions et les secteurs – elles ne sont pas concentrées dans les villes ou dans les industries à forte concentration de connaissances, comme cela est souvent supposé.⁹⁷

Recommandations

1. Renforcer l'évaluation des programmes de la FedNor et de la FedDev et miser sur les réussites

Les collectivités de la province ont obtenu des effets positifs par les projets de la FedNor et de la FedDev. La FedNor, en place depuis 1987, a un solide bilan de réussites et a été favorablement évaluée au regard de la « pertinence des soutiens, du soutien ciblé de la réalisation des programmes pour les acteurs locaux ainsi que de la

96 Mohr, V. et Garnsey, E. 2010. Exploring the Constituents of Growth in a Technology Cluster: Evidence from Cambridge, UK. Centre for Technology Management, Institute for Manufacturing. N° : 2010.11

97 Industrie Canada 2008. Profil des entreprises en croissance : Sommaire de la recherche à Industrie Canada. Accès à http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_rd02278.html

maximisation rentable des investissements.⁹⁸ La FedDev est apparue en 2010 et a été soumise à un examen limité.

La FedNor et la FedDev sont positionnées pour bénéficier de processus d'évaluation robustes. Dans chaque cas, il y a eu des demandes d'indicateurs plus adéquats du rendement, afin de mesurer les résultats et les répercussions des programmes.⁹⁹ Parmi les indicateurs cruciaux se trouvent les mesures de l'expansion économique résultant d'une intégration plus efficace des ressources locales, telle la recherche appliquée effectuée par les établissements postsecondaires, afin d'aider les PME à concurrencer avec plus de succès sur le marché.

Dans le cas de la FedNor, une évaluation plus rigoureuse des effets à plus long terme s'impose; il faut aussi des pouvoirs accrus pour les agents locaux des programmes, et ce, aux fins des évaluations et des rapports liés aux résultats de ces programmes. Compte tenu de la longévité de la FedNor, une évaluation approfondie de sa structure organisationnelle et de son mandat devrait être faite, avec pour objet d'améliorer la réceptivité globale de la FedNor aux projets de développement économique locaux.¹⁰⁰

En outre, une évaluation et un suivi supérieurs des effets peuvent aider à trouver des programmes réussis tels que l'Aide au développement des collectivités et à nous en apprendre davantage à ce sujet. L'Aide au développement des collectivités favorise la croissance dans les zones rurales, par une approche de coopération axée sur l'endroit, avec les collectivités locales. Ce programme permet d'accéder aux services de conseils aux entreprises, au renforcement des capacités et au financement, puis de promouvoir l'apprentissage dans différentes régions. L'évaluation du programme a également révélé des rendements élevés et de l'efficacité, ce qui découle dans une large mesure de l'approche de celui-ci pour les décisions locales.¹⁰¹ En partenariat avec les associés provinciaux et locaux, le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que le Programme de développement des collectivités soit accessible à un plus grand nombre de collectivités dans la province.

Case 6 : Programme de développement des collectivités (PDC) – Rendement de l'investissement

« Le PDC produit un rendement élevé de l'investissement. Compte tenu de l'analyse des chiffres des entreprises, à l'aide des données de Statistique Canada, pour chaque dollar contribué, le PDC du Sud ontarien a généré 43,76 \$ de revenus commerciaux et 10,97 \$ en salaires.¹⁰² »

2. Élaboration d'une stratégie pour les villes de taille moyenne

La transformation économique que l'Ontario a connue au cours des 30 dernières années a été particulièrement difficile pour les villes ontariennes de taille moyenne, dans lesquelles se trouvent une partie substantielle de la population et de l'économie de la province. Leur forte dépendance du secteur manufacturier les a rendues plus vulnérables que les autres parties de la province lors du déclin de ce secteur. Ces emplois manufacturiers représentaient aussi des avantages salariaux supérieurs dans des villes plus petites, ce qui a rendu plus importantes ces pertes pour la collectivité.¹⁰³

98 Bradford, N. 2010. Regional Economic Development Agencies in Canada: Lessons for Southern Ontario. Mowat Centre.

99 Groupe d'évaluation de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario 2012. Évaluation provisoire des programmes de FedDev Ontario. Accès à <http://www.feddevontario.gc.ca/eic/site/723.nsf/fra/01774.html>; Bradford, N. 2010.

100 Conteh, C. 2015. Vers une gouvernance plus stratégique et concertée du développement économique régional dans le Nord ontarien Leçons d'autres régions du Canada. Institut des politiques du Nord. Pour bientôt.

101 Ference Weicker & Company Ltd. 2014. Évaluation du Programme de développement des collectivités. Rapport rédigé pour l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario. Accès http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/h_03689.html

102 Ibid.

103 Dans les petites villes et zones rurales, les salaires manufacturiers sont en moyenne plus élevés de 25,3 % que dans les secteurs non manufacturiers, comparativement à une différence de 11,2 % dans les très grandes RMR. Voir <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009102-215-x2014000-eng.pdf>

Les avantages concurrentiels des centres urbains de taille moyenne en Ontario et les problèmes auxquels ils font face sont différents de ceux de nos plus grandes villes et zones rurales. Certains de ces centres urbains (Kitchener-Cambridge-Waterloo, Guelph) ont eu un certain succès dans le repositionnement en fonction du nouveau contexte économique mondial, mais d'autres ont lutté à la suite d'une période de stagnation prolongée.

Il reste à l'Ontario de miser suffisamment sur les avantages concurrentiels uniques de ses villes de taille moyenne. Il s'y trouve, entre autres, des travailleurs qualifiés, une solide réputation relative à la qualité des produits, un contexte réglementaire stable, la proximité de terres agricoles de haute qualité, des prix raisonnables pour les terrains ainsi que pour la vie et les affaires.

Une sous-évaluation des avantages concurrentiels des villes de taille moyenne de l'Ontario a signifié un manque d'orientation et de clarté stratégiques. Le résultat a été un manque d'orientation et d'harmonisation entre les gouvernements à tous les niveaux d'investissement dans les infrastructures, les stratégies de développement économique, la planification municipale, les politiques d'éducation postsecondaires et d'autres domaines politiques.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la FedDev, devrait travailler avec la province et les partenaires des secteurs privé, SBL et universitaire à élaborer une stratégie pour les villes de taille moyenne de l'Ontario, qui, en premier lieu, évalue les possibilités de maximiser le financement et les investissements existants, de façon coordonnée et afin d'atteindre les objectifs de la croissance économique.

3. Jouer un plus grand rôle de direction dans le développement du Cercle de feu

Les Cercle de feu (CF), zone riche en ressources minérales et qui se trouve dans la région des terres basses de la baie James du Nord ontarien, peut potentiellement générer plus de 25 milliards de dollars d'activité économique en tout juste 30 ans. Au cours des 10 premières années, le développement devrait soutenir quelque 5 500 emplois et engendrer presque 2 milliards de dollars de revenu pour le gouvernement.¹⁰⁴

À ce jour, les progrès dans la matérialisation de ce vaste potentiel ont été extrêmement limités. Le problème le plus immédiat est le manque crucial d'infrastructures pour appuyer l'extraction et d'autres activités commerciales dans la région.

À court terme, le gouvernement fédéral devrait promettre les ressources nécessaires à un partenariat avec les collectivités des Premières Nations, d'autres acteurs visés, la province et le secteur privé, afin d'élaborer un plan réaliste, puis s'engager, comme la province l'a fait, à mettre sur la table au moins 1 milliard de dollars pour le développement du CF.

Le gouvernement de l'Ontario a récemment annoncé son plan d'investissement de 1 milliard de dollars dans les infrastructures du CF. Les gouvernement fédéral et provincial ont également promis récemment le financement conjoint d'une étude dirigée par des collectivités et portant sur le corridor des infrastructures vers les quatre premières collectivités autochtones touchées par le projet du CF. C'est une étape importante du développement dans la région et pour les relations fédérales-provinciales liées au développement du CF.

¹⁰⁴ Hjartarson, J., McGuinty L., Boutilier, S. et Majernikova, E. 2014. Beneath the Surface: Uncovering the Economic Potential of Ontario's Ring of Fire. Chambre de commerce de l'Ontario. Accès à http://www.occ.ca/Publications/Beneath_the_Surface_web.pdf

À court terme, le gouvernement fédéral devrait promettre les ressources nécessaires à un partenariat avec les collectivités des Premières Nations, d'autres acteurs visés, la province et le secteur privé, afin d'élaborer un plan réaliste, puis s'engager, comme la province l'a fait, à mettre sur la table au moins 1 milliard de dollars pour le développement du CF. Le plan devrait être clair et pratique, comporter des priorités explicites et des calendriers détaillés.

4. Adopter une « lentille » de croissance élevée en ce qui a trait aux soutiens axés sur les programmes commerciaux, afin de promouvoir la formation de grappes, la création d'emploi et l'innovation

Les grappes à haut rendement de l'Ontario, notamment les TIC, les industries culturelles, les services financiers, la fabrication techniquement avancée, l'agroalimentaire, les sciences de la vie et d'autres, sont parmi les principaux moteurs de la prospérité dans la province et le pays. Les grappes sont des concentrations géographiques d'entreprises, d'institutions et d'autres organismes reliés, soutenues par à forte main-d'œuvre. Les grappes ont affiché une productivité supérieure, stimulé l'innovation et la commercialisation, puis facilité la création d'entreprises.

Les entreprises à forte croissance contribuent considérablement à la formation de grappes. L'OCDE les définit par des entreprises qui ont un taux de croissance annualisé moyen de plus de 20 % par année, sur une période de trois ans, puis ayant dix employés ou plus au début de la période. À l'aide de ces chiffres, entre 2001 et 2004, « l'emploi pour l'entreprise moyenne à haute croissance a augmenté de 87,8 % comparativement à 0,1% de croissance pour l'entreprise moyenne n'ayant pas une haute croissance » au Canada.¹⁰⁵ Il est aussi plus probable que les entreprises à croissance élevée aient un programme de R. et D. intensif.¹⁰⁶ Au Canada, c'était le cas avec plus du double dans les entreprises à croissance élevée comparativement aux entreprises n'ayant pas de forte croissance, entre 2001 et 2004.¹⁰⁷

Les entreprises à croissance élevée au Canada – de toutes les tailles – ont apporté une contribution de 50 à 60 % des nouveaux emplois nets en Ontario, au Québec et dans les Prairies entre 1993 et 2002, puis même davantage dans le reste du pays.¹⁰⁸ Ces sortes d'entreprises sont présentes dans tous les secteurs industriels et non seulement dans les industries de la haute technologie (une fausse idée répandue). Par exemple, il y a davantage d'entreprises à forte croissance dans le secteur des services que dans des secteurs tels que celui de la fabrication.¹⁰⁹

Le gouvernement fédéral devrait revoir ses programmes de soutien aux entreprises et ses initiatives plus générales en matière de développement économique, afin de trouver où sont les opportunités et de cibler les soutiens aux entreprises à croissance élevée.

105 Recherche et statistique sur la PME 2012. Principales statistiques relatives aux petites entreprises. Industrie Canada. Accès à <http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/02718.html>

106 Une entreprise est considérée comme intensive en R. et D. lorsque plus de 20 % de son budget d'investissement est dépensé
107 Recherche et statistique sur la PME 2012. Principales statistiques relatives aux petites entreprises. Industrie Canada. Accès à <http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/02718.html>

108 Profil des entreprises en croissance : Sommaire de la recherche à Industrie Canada. 2008.

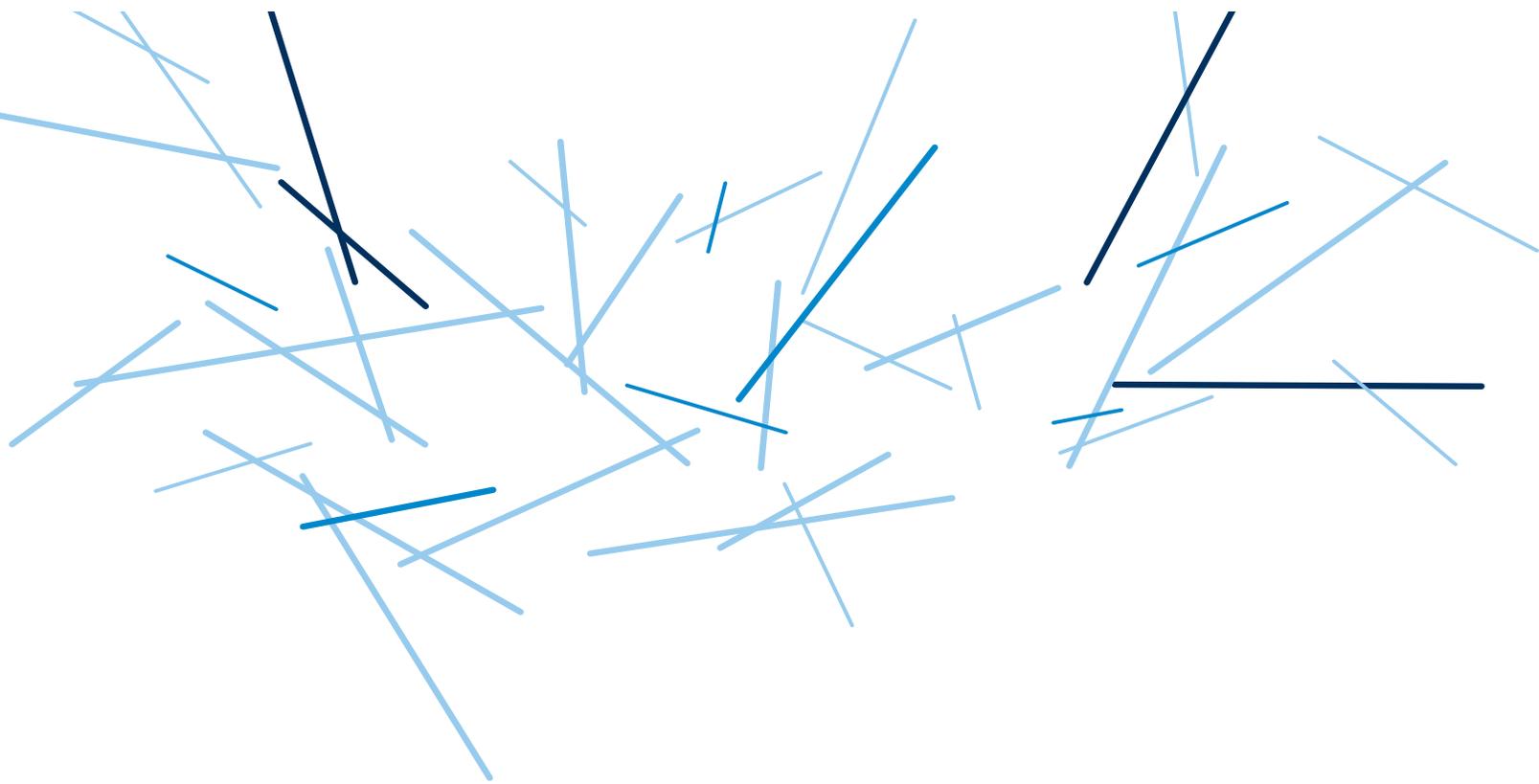
109 Coad, A., Daunfeldt, S.-O., Holzl, W., Johansson, D. et Nightingale, P. 2014. High-growth firms: introduction to the special section. *Industrial and Corporate Change*. vol. 31 (1). Accès à <http://icc.oxfordjournals.org/content/23/1/91.full#sec-15>

Conclusion

Lors de nos discussions avec les intervenants de l'Ontario au cours des derniers mois, nous avons entendu de nombreux points de vue relatifs aux problèmes économiques auxquels l'Ontario fait face. Bien que les solutions potentielles aient parfois différé, nos intervenants ont tous demandé que les gouvernements provincial et fédéral travaillent plus étroitement ensemble pendant que le Canada fait face aux difficultés et aux opportunités du XXIe siècle.

La capacité de l'Ontario de saisir les occasions de l'économie mondiale d'aujourd'hui qui évolue constamment dépend des efforts de collaboration de nombreux acteurs, dont les gouvernements, les entreprises et les Ontariens eux-mêmes. Comme l'illustre le présent Programme économique fédéral pour l'Ontario, un gouvernement fédéral engagé est un partenaire essentiel dans ces efforts. Le gouvernement fédéral détient de nombreux outils politiques importants qui ont des répercussions profondes sur la capacité de prospérer de l'Ontario – avec la province, il doit veiller à ce que l'Ontario et le Canada puissent être des chefs au cours des années à venir.

Pendant que le pays se prépare pour l'élection fédérale de 2015, nous encourageons tous les Ontariens à participer à ce programme piloté par les intervenants et fondé sur des données probantes, puis à soulever les enjeux importants, et ce, auprès des partis fédéraux. Nous incitons aussi tous les partis fédéraux à indiquer clairement comment ils travailleront avec le gouvernement de l'Ontario, les intervenants, les collectivités et secteurs spécifiques de la province, afin que celle-ci ait un avenir économique solide lors de la prochaine décennie.



Ouvrages cités

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada *Canada-Union européenne : Accord économique et commercial global (AECG)*. Accès à <http://international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/understanding-comprendre/overview-aperçu.aspx?lang=fra>

Albion, N. et Cohl, K. 2012. *Shaping the Future: Canada's rapidly changing immigration policies*. Maytree. Accès à <http://maytree.com/wp-content/uploads/2012/10/shaping-the-future.pdf>

Ambassade des États-Unis d'Amérique, Ottawa. « U.S. - Canada Economic Relations. » Accès à <http://photos.state.gov/libraries/canada/303578/pdfs/us-canada-economic-relations-factsheet.pdf>; Canada's Economic Action Plan. « Relations bilatérales : Commerce et investissement Canada-États-Unis. » Accès à <http://plandaction.gc.ca/fr/page/bbg-tpf/relations-bilaterales-commerce-et-investissement>

Amirault, D., de Munnik, D. et Miller, S. 2013. Explaining Canada's Regional Migration Patterns. *Bank of Canada Review*. Accès à <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2013/05/boc-review-spring13-amirault.pdf>

Antunes, P. et Palladini, J. 2013. *The Economic Impact of Ontario's Infrastructure Investment Program*. Conference Board du Canada. Accès à http://www.conferenceboard.ca/temp/f816e428-0b2d-419c-b9fe-cece0e6083bc/13-246_ecoimpactontinfrast_br.pdf

Association canadienne de la technologie de l'information. « The Issue: The Importance of SR&ED to ICT R&D. » Accès à http://itac.ca/uploads/research/the_issue_the_importance_of_sranded_to_ict_randd.pdf

Association de l'industrie touristique du Canada. 2014. *Gateway to Growth: Visitor Visa Progress Report*. Accès à http://tiac.travel/_Library/TIAC_Publications/TIAC_Visitor_Visa_Progress_Report_FINAL.pdf

Bennett, P.W. et Anuik, J. 2014. *Picking up the Pieces: A Community-School-Based Approach to First Nations Education Renewal (réparer les pots cassés : une approche fondée sur l'école communautaire en vue du renouveau de l'éducation des Premières Nations)*. Institut des politiques du Nord. Accès à https://northernpolicy.files.wordpress.com/2014/10/npi_pickinguppieces_sept2014_en1.pdf

Bitran, M. et Tan, S. 2013. *Diaspora Nation: An inquiry into the economic importance of diaspora networks in Canada*. Mowat Centre.

Bradford, N. 2010. *Regional Economic Development Agencies in Canada: Lessons for Southern Ontario*. Mowat Centre.

Brouillette, D. 2011. *Utilisation d'une expérience naturelle pour estimer l'impact différentiel du crédit d'impôt provincial pour la R-D sur les dépenses en R-D des entreprises de la Colombie-Britannique*. Industrie Canada. Accès à <https://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/fra/ra02227.html>

Chambre de commerce du Canada. 2012. Soumission au ministère des Finances du Canada le 14 août 2012 – Propositions législatives reliées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* et aux Règlements.

Canadian Construction Association Pre-Budget Submission. 2015. Accès à <http://www.cca-acc.com/pdfs/en/budget/2015prebudget.pdf>

Chiose, S. 2015. « Canadian universities urge Ottawa to relax foreign worker program rules. » *The Globe and Mail*. Accès à <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/canadian-universities-urge-ottawa-to-relax-foreign-worker-program-rules/article22826162/>

- CIRA Factbook. 2014. *Canadian Internet Registration Authority*. Accès à <http://cira.ca/factbook/2014/the-canadian-internet.html>
- Citoyenneté et Immigration Canada 2013. *Faits et chiffres 2013 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents*. Accès à <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2013/permanents/11.asp>
- Coad, A., Daunfeldt, S.-O., Holzl, W., Johansson, D. et Nightingale, P. 2014. High-growth firms: introduction to the special section. *Industrial and Corporate Change*. vol. 31 (1). Accès à <http://icc.oxfordjournals.org/content/23/1/91.full#sec-15>
- Commission du droit de l'Ontario. 2012. *Vulnerable Workers and Precarious Work*. Rapport final.
- Commission européenne. 2013. Communiqué de presse. Accès à http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-968_en.htm?locale=FR
- Conference Board du Canada 2013. *Report Card – Business Enterprise R&D Spending*. Accès à <http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/innovation/berd.aspx>
- Conseil de la fédération. 2011. *Canada in the Global Economy*. Secrétariat du Conseil de la fédération Ottawa. Accès à http://www.canadaspremiers.ca/phocadownload/publications/cof_canada_global_economy_eng_final.pdf
- Conteh, C. 2015. *Vers une gouvernance plus stratégique et concertée du développement économique régional dans le Nord ontarien Leçons d'autres régions du Canada*. Institut des politiques du Nord. Pour bientôt.
- Dawson, L. 2012. *Potash and Blackberries: Should Canada Treat All Foreign Direct Investment the Same?* Macdonald-Laurier Institute. Accès à <http://www.macdonaldlaurier.ca/files/pdf/Should-Canada-Treat-All-FDI-The-Same-Commentary-June-2012.pdf>
- de Munnik, D., Jacob, J., et Sze, W. 2012. *The Evolution of Canada's Global Export Market Share*. Banque du Canada. Accès à <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2012/10/wp2012-31.pdf>
- Ekos Politics. 2013. *So What's Really Bothering you Canada?* Accès à http://www.ekospolitics.com/wp-content/uploads/full_report_october_17_2013.pdf
- Emploi et développement social Canada. 2013. *Évaluation sommative du programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones*. Accès à http://www.edsc.gc.ca/fra/publications/evaluations/competences_emploi/2013/octobre.shtml
- Fédération des centres d'accueil indiens de l'Ontario. 2013. *Aboriginal Labour Force and Training Strategic Framework: Identifying our Potential*. Accès à <http://ofifc.org/sites/default/files/docs/2013-04-17%20Labour%20Force%20and%20Training%20Strategy%20-%20FINAL.pdf>
- Ference Weicker & Company Ltd. 2014. *Évaluation du Programme de développement des collectivités. Rapport rédigé pour l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario*. Accès à <http://www.feddevontario.gc.ca/eic/site/723.nsf/eng/02074.html#fnb50>
- Friendship Bay Consulting. 2013. *The Foundations of a Competitive Canada: The Need for Strategic Infrastructure Investment*. Chambre de commerce du Canada. Accès à http://www.chamber.ca/media/blog/131218-The-Foundations-of-a-Competitive-Canada/131218_The_Foundations_of_a_Competitive_Canada.pdf
- Frigon, M. 2011. « L'investissement étranger au Canada : le critère de l'avantage net. » *Enjeux courants et émergents, 41e Parlement, Bibliothèque du Parlement*. Accès à <http://www.parl.gc.ca/content/lop/>

researchpublications/cei-22-f.htm

Globe Editorial. 2013. « Canada needs a proper census, and it's not irresponsible to say so. » *The Globe and Mail*. Accès à <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/editorials/canada-needs-a-proper-census-and-its-not-irresponsible-to-say-so/article12793625/>

Gouvernement du Canada. 2014. *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation*. Accès à http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07472.html

Gouvernement de l'Ontario. 2015. *Favoriser l'essor de l'Ontario*. Accès à http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2015/papers_all.pdf

Gouvernement de l'Ontario. *Info-Commerce de l'Ontario*. Accès à http://www.sse.gov.on.ca/medt/ontarioexports/fr/pages/tradefactsheet_ontario.aspx

Groupe de travail sur l'assurance-emploi. 2012. *Making it Work: Final Recommendations of the Mowat Centre Employment Insurance Task Force*. Mowat Centre.

Groupe consultatif sur l'information relative au marché du travail. 2009. *Travailler ensemble pour bâtir un meilleur système d'information sur le marché du travail pour le Canada*. Accès à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS18-24-2009-fra.pdf

Groupe d'évaluation de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario 2012. *Évaluation provisoire des programmes de FedDev Ontario*. Accès à <http://www.feddevontario.gc.ca/eic/site/723.nsf/fra/01774.html>; bradford, N. 2010.

Groupe de travail sur la compétitivité, la productivité et le progrès économique 2013. *Course Correction: Charting a new roadmap for Ontario*. Institute for Competitiveness and Prosperity. Accès à http://www.competeprosper.ca/work/annual_reports/annual_report_course_correction

Gunderson, M. 2014. « Digital Canada 150: The Digital Strategy Without a Strategy. » Accès à <http://www.michaelgeist.ca/2014/04/digital-canada-150-2/>

Hjartarson, J., McGuinty L., Boutilier, S. et Majernikova, E. 2014. *Beneath the Surface: Uncovering the Economic Potential of Ontario's Ring of Fire*. Chambre de commerce de l'Ontario. Accès à http://www.occ.ca/Publications/Beneath_the_Surface_web.pdf

Imagine Canada. « Faits saillants sur les organismes de bienfaisance du Canada. » Accès à <http://www.imaginecanada.ca/fr/ressources-et-outils/recherches-et-faits/faits-saillants-sur-les-organismes-de-bienfaisance-du>

Imagine Canada. 2010. *Supporting innovation and resiliency in the charitable and non-profit sector: Pre-budget brief*. Accès à http://www.muttart.org/sites/default/files/report/2011_prebudget_submission_08172010.pdf

Industrie Canada 2008. *Profil des entreprises en croissance : Sommaire de la recherche à Industrie Canada*. Accès à http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_rd02278.html

Johal, S., Mendelsohn, M. et Zon, N. 2013. *Let's Talk: Coordinating Economic Development Spending in Canada*. Mowat Centre.

Kelly, M.D. 2011. Toward a New Era of Policy: Health Care Service Delivery to First Nations. *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 2 (1). Accès à <http://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1017&context=iipj>

L'Observateur du logement au Canada, *Conditions de logement et besoins impérieux en matière de logement, 1991-2011 Households in Core Housing Need, 1991-2011*. SCHL. Accès à http://www.cmhc.ca/fr/inso/info/obloca/tadedo/tadedo_013.cfm

La Maison-Blanche. « Fact Sheet: White House Launches Startup America Initiative. » Accès à <https://www.whitehouse.gov/startup-america-fact-sheet>

Mclsaac, E. et Moody, C. 2013. *The Social Enterprise Opportunity for Ontario*. Mowat NFP, Mowat Centre.

Mendelsohn, M., Mulholland E. et Shamshiri, N. 2011. *Strengthening the Third Pillar of the Union: An Intergovernmental Agenda for Canada's Charities and Non-Profits*. Mowat NFP, Mowat Centre.

Ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure. 2013. « Communiqué de presse : L'Ontario appuie l'accord commercial avec l'Union européenne. » Accès à <http://news.ontario.ca/medt/fr/2013/10/lontario-appuie-laccord-commercial-avec-lunion-europeenne.html>

Moazzami, B. 2012. *The Border and the Ontario Economy. Cross-Border Transportation Centre*, Université de Windsor. Accès à http://www1.uwindsor.ca/crossborder/system/files/The_Border_Report2012%281%29.pdf

Mohr, V. et Garnsey, E. 2010. *Exploring the Constituents of Growth in a Technology Cluster: Evidence from Cambridge, UK*. Centre for Technology Management, Institute for Manufacturing. N° 2010.11

Neumayer E. 2011. On the detrimental impact of visa restrictions on bilateral trade and foreign direct investment. *Journal of Applied Geography* (31).

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario 2012. *Plus de voies vers le succès : Le rapport final de la Table ronde d'experts sur l'immigration en Ontario*.

Ministère des Finances de l'Ontario 2013. *Projections démographiques pour l'Ontario 2013-2041*. Gouvernement de l'Ontario. Accès à <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/index.html>

Ministère des Finances de l'Ontario 2014. *Exposé économique d'automne de 2014*. Accès à <http://news.ontario.ca/mof/fr/2014/11/lontario-annonce-la-publication-de-lexpose-economique-dautomne-de-2014.html>

Ministère des Finances de l'Ontario 2014. *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario*. Gouvernement de l'Ontario Accès à <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/ltr/index.html>

Ministère de l'Infrastructure de l'Ontario 2013. « Communiqué de presse : Renforcement de la planification de l'infrastructure à long terme. » Accès à <http://news.ontario.ca/moi/fr/2013/11/renforcement-de-la-planification-de-linfrastructure-a-long-terme.html>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. 2015. *Ontario Labour Market Statistics for February 2015*. Accès à <http://www.tcu.gov.on.ca/eng/labourmarket/currenttrends/docs/monthly/201502.pdf>

Ministère des Finances Canada. 2013. *Mise à jour des projections économiques et budgétaires*. Accès à <http://www.fin.gc.ca/efp-pef/2013/index-fra.asp>

Oschinski, M., Chan, K. et Kobrinsky, L. 2014. *Ontario Made: Rethinking Manufacturing in the 21st Century*. Mowat Centre.

OCDE 2010. *Public Procurement Programmes for Small Firms — SBIR-type Programmes*. Accès à <http://www.oecd.org/innovation/policyplatform/48136807.pdf>

Plan d'action économique du Canada. « Relations bilatérales : Commerce et investissement Canada-États-

Unis. » Gouvernement du Canada. Accès à <http://plandaction.gc.ca/fr/page/bbg-tpf/relations-bilaterales-commerce-et-investissement>

Plan d'action économique du Canada. « Passage international de la rivière Détroit. » Gouvernement du Canada. Accès à <http://plandaction.gc.ca/fr/initiative/passage-international-de-la-riviere-detroit>

Panel sur l'examen du soutien fédéral en recherche et développement. 2011. *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir*. Accès à [http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf/\\$FILE/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf](http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf/$FILE/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf)

Roy, Francine. 2008. *From Roads to Rinks: Government Spending on Infrastructure in Canada, 1961 to 2005*. Statistique Canada. Accès à http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/statcan/11-624-M/11-624-MIE2008019.pdf

Recherche et statistique sur la PME 2012. *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*. Industrie Canada. Accès à <http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/02718.html>

Smetanin, P., Stiff, D. et Kobak, P. 2014. Ontario Infrastructure Investment: Federal and Provincial Risks and Rewards. *The Canadian Centre for Economic Analysis*.

Statistique Canada. 2011. « *Les peuples autochtones au Canada : First Nations People, Métis and Inuit*. Accès à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>

Statistique Canada. 2011. *Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada*. Accès à http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/99-012-x2011003_3-fra.cfm

TD Economics. 2003. *Affordable Housing in Canada: In Search of a new Paradigm*. Accès à <http://www.urbancentre.utoronto.ca/pdfs/curp/TDAffd.pdf>

TD Economics. 2014. *Special Report: Boosting Interprovincial Trade Critical to Ensuring Sustained Growth for Small Businesses*. Accès à http://www.td.com/document/PDF/economics/special/SME_Report.pdf

Toronto Region Board of Trade. 2011. *Reaching Top Speed*. Accès à http://www.bot.com/AM/Template.cfm?Section=Reaching_Top_Speed&Template=/CM/HTMLDisplay.cfm&ContentID=7098

U.S. Department of State. 2014. « U.S. Relations With Canada. » Accès à <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/2089.htm>

Vander Ploeg, C.G. et Holder, M. 2013. *At the Intersection: The Case for Sustained and Strategic Public Infrastructure Investment*. Canada West Foundation. Accès à http://cwf.ca/pdf-docs/publications/AtTheIntersection_Feb2013.pdf

Vérificateur général de l'Ontario, 2014. *Rapport annuel*.

Wendy Zatylny (président, Association des administrations portuaires canadiennes), lors de son témoignage devant le Comité fédéral des finances, le 18 novembre 2014. Accès à <http://openparliament.ca/committees/finance/41-2/58/wendy-zatylny-1/only/>

Zon, N. 2014. *Slicing the Pie: Principles for Allocating Transfer Payments in the Canadian Federation*. Mowat Centre.

Zon, N., Oschinski, M. et Molson, M. 2014. *Building Blocks: The Case for Federal Investment in Social and Affordable Housing in Ontario*. Mowat Centre.

